

# Étude du petit mobilier (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.)

Matthieu Demierre<sup>1</sup> et Matthieu Poux<sup>2</sup>

## Méthodologie

Cette étude du petit mobilier laténien de la cathédrale de Genève est tributaire de l'étroitesse des surfaces explorées par les fouilles. Les couches inférieures n'ont pu être atteintes que par endroits, en raison de la présence de nombreuses structures appartenant aux époques postérieures (romaine, romano-gothique ou même moderne: fig. 1). Il convient donc de garder à l'esprit que le mobilier présenté ne reflète qu'une infime partie du potentiel du site. De plus, une part importante des objets gaulois proviennent des couches de remblai gallo-romain. Leur situation résiduelle empêche souvent une approche chronologique par horizon. Ce mobilier est néanmoins susceptible d'apporter des précisions quant à la chronologie et à la fonction du site. Il sera abordé dans un premier temps, sous ses aspects typo-chronologiques avant d'être confronté à son contexte d'origine.

Le matériel laténien et augustéen en métal ou en verre a d'abord fait l'objet d'une sélection parmi les nombreux objets inventoriés et restaurés retrouvés sur le site. Ensuite, le mobilier ferreux non inventorié, issu de contextes céramiques datés de La Tène, a été systématiquement nettoyé à l'aide d'une sableuse pour en permettre l'identification. On soulignera ici l'état de conservation déplorable

des objets ferreux, qui se présentaient au mieux sous la forme d'une gangue de sable corrodé fortement indurée, lorsqu'ils n'ont pas tout simplement éclaté sous l'action des sels de corrosion. Cette conservation désastreuse liée à la nature du sol explique peut-être les raisons pour lesquels aucun objet en fer de petites dimensions (comme, par exemple, des fibules) n'est présenté ici. Le reste du mobilier ferreux non inventorié a également été inspecté, afin d'identifier d'autres éléments conservés sous une forme résiduelle. Par ce biais, l'exhaustivité du matériel étudié semble relativement bien assurée, au moins en ce qui concerne les horizons 2 à 5 du site, correspondant aux deux derniers siècles avant notre ère.

Une fois l'identification effectuée, l'étude a porté sur l'établissement d'un catalogue par catégorie fonctionnelle, assorti d'une recherche de parallèles typo-chronologiques visant à préciser la chronologie du site et à mettre en évidence les diverses activités qui y ont été pratiquées. Enfin, une analyse spatiale et taphonomique a été réalisée dans le but de distinguer des traitements particuliers ou des concentrations d'objets significatives. Ces différentes phases d'analyse permettent de dresser une première synthèse consacrée à l'interprétation générale du site, à sa fonction et à son statut.

1 Archéologue Université de Lausanne, doctorant à l'Université de Lausanne et à l'Université Lumière Lyon 2.

2 Professeur Université Lumière Lyon 2.



Fig. 1  
Surface fouillée. En blanc,  
les zones où le substrat a été atteint.

## Présentation du mobilier

Le mobilier laténien est traité par grandes catégories fonctionnelles, réparties de la manière suivante: l'armement, la parure, les activités culinaires, la production, la quincaillerie, suivies d'une dernière série d'objets datés de l'époque romaine mais ayant trait au religieux.

### L'armement

#### *Les fragments de fourreau (pl. I, 1-3)*

Les fourreaux laténiens sont généralement constitués de deux tôles en fer: une plaque avers et une plaque revers, dont les bords munis de gouttière sertissent la première. L'assemblage est maintenu par la pression exercée sur la gouttière et l'ajout d'une bouterolle à l'extrémité distale. Le système de suspension de l'épée est assuré par un pontet de forme variable. Les trois fragments de la cathédrale (pl. I, 1-3) semblent tous avoir été détruits de manière volontaire, comme l'attestent les traces de plis et de coups qu'ils comportent. Leur degré de fragmentation empêche toute étude typologique plus poussée. Seul l'exemplaire à long pontet rectangulaire terminé par un repli (pl. I, 2) peut être rapproché d'un type connu, sans toutefois fournir les caractéristiques nécessaires pour une étude plus approfondie. Abstraction faite du repli dû à une déformation volontaire ou à une réparation de l'objet, ce type de pontet est attesté dès la fin de LTC2 parmi les derniers exemplaires du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et est à rapprocher du type 12 de Th. Lejars<sup>3</sup>. Cette sorte de pontet, constitué d'une grande plaque rectangulaire, est attestée pendant toute La Tène finale avec des parallèles à Wederath<sup>4</sup> ou à Verna<sup>5</sup>, en territoire allobroge. Il est caractéristique d'un groupe de fourreaux dit

de «Ludwigshafen», en référence à un exemplaire en bronze découvert en Allemagne. L'exemplaire genevois peut être daté grâce à son contexte, une fosse clairement datée de LTD2, soit de l'horizon 4. Le fragment de fourreau à gouttière soulignée par une ligne décorative (pl. I, 1) provient de l'horizon précédent, soit de l'horizon 3, et l'extrémité distale de plaque de fourreau (pl. I, 3) d'une couche située directement sur le substrat géologique, soit de l'horizon 2.

#### *La croisière d'épée campaniforme en alliage cuivreux (pl. I, 4)*

Cette croisière campaniforme était originellement fixée entre la poignée et la lame d'une épée; elle se rattache plutôt au fourreau celtique traditionnel dont l'entrée présente généralement le même schéma. Néanmoins, de récentes études consacrées au *gladius* romain d'époque tardo-républicaine<sup>6</sup> ont montré que ce type de croisière pouvait également correspondre à des imitations de glaives romains dont ils se distinguent par une entrée de fourreau droite et une épaisseur moindre. Toutefois, la largeur de cette entrée et sa réalisation en bronze ne se retrouvent pas sur les exemplaires laténiens. Cet objet pose donc problème, puisque sa forme «en chapeau de gendarme» tendrait à l'interpréter comme un artefact de tradition celtique, alors que sa matière et sa largeur inciteraient à l'attribuer à l'armement romain de la fin de la République. Il est très difficile de trancher, tant nos connaissances sur ce type d'armement sont encore lacunaires. Notons néanmoins que le contexte de provenance date cette pièce d'armement du début du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, horizon qui a également livré une attache de suspension de *spatha* ou de *pugio* tardo-républicain (voir *infra*).

3 Thierry LEJARS, *Gournay III: les fourreaux d'épée: le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Paris, 1994, p. 27-30.

4 August HAFFNER, *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum: 3. Teil, Gräber 885-1260 ausgegraben 1958/1960, 1971 u. 1974*, Mainz am Rhein, 1978, Wederath 3, Tombe 1192.

5 Francis PERRIN et Martin SCHÖNFELDER (dir.), *La Tombe à char de Verna (Isère): témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge*, Lyon, 2003, pp. 71-73. Voir carte de répartition fig. 40, p. 72.

6 Lionel PERNET, Eva CARLEVARO, *La Necropoli di Giubiasco (TI), volume 2: les tombes de La Tène finale et d'époque romaine*, Zurich, 2006, pp. 48-49, fig. 2.14.

### *L'éperon (pl. I, 5)*

Cet artefact peut tout aussi bien être intégré à la catégorie fonctionnelle du transport qu'à celle de la guerre. Néanmoins, ce type d'objet étant l'apanage de la cavalerie militaire gauloise, il nous a semblé plus judicieux de l'inclure à l'étude de l'armement. Cet éperon en alliage cuivreux à pointe effilée sur une base à décor mouluré présente un système de fixation à bouton typique des éperons gaulois, qui diffèrent des éperons romains maintenus grâce à un anneau. Ces artefacts sont particulièrement rares en Celtique occidentale<sup>7</sup> alors qu'ils sont plus fréquemment attestés en Europe orientale notamment sur l'*oppidum* du Hradischt de Stradonitz ou sur celui de Manching<sup>8</sup>. Quelques exemplaires sont toutefois connus en Gaule avec six attestations à Alésia<sup>9</sup>, une à Besançon<sup>10</sup>, ou encore des occurrences en fer sur le site de Morat-Combette ou de Corent<sup>11</sup>. Ils font partie intégrante de l'équipement militaire de l'aristocratie celtique qui composait l'essentiel des troupes montées<sup>12</sup>. L'exemplaire de Besançon, recueilli dans un habitat qui a aussi livré un ardillon de fibule en or, démontre tout particulièrement ce propos<sup>13</sup>. Issu d'une ruelle datée entre 100 et 80 avant notre ère, l'individu de Genève habituellement daté de La Tène finale *lato sensu* peut être considéré comme résultant d'une perte plutôt que d'un dépôt volontaire.

### *Les fragments d'orles (pl. I, 6-7)*

Ces éléments étaient fixés sur une partie et plus rarement la totalité du pourtour de la planche du bouclier afin de la renforcer. Provenant toutes deux de niveaux gaulois des horizons 2 à 4, ces gouttières en fer assez massives peuvent être identifiées comme des fragments d'orle de bouclier (pl. I, 6-7) malgré leur état de conservation. Cette interprétation s'impose pour l'exemplaire n° 2399, qui a été découvert à proximité d'un fragment de fourreau.

### **Les Militaria**

On entend par *militaria*, l'ensemble de l'équipement militaire romain, allant du glaive à la sardine de tente en passant par l'équipement défensif. Les quatre objets identifiés témoignent d'une fréquentation du site par des soldats de l'armée romaine.

### *Le fourreau miniature (pl. II, 1)*

Issu d'une couche de l'horizon 4, soit de LTD2, ce fourreau de 105 mm forme l'étui d'un couteau dont la lame sinueuse est conservée à l'intérieur. Il imite, à échelle réduite, les schémas observés en Gaule pour des épées de la fin de la période laténienne et du début de l'époque romaine. Il montre un mode de construction original qu'il convient de décrire ici en détail. Tout d'abord, les deux parties du système de suspension sont assemblées. La première partie, formée d'un plat terminé par une boucle, est fixée à l'anneau triangulaire d'une pièce coulée qui comporte un second anneau circulaire relié au précédent par

7 Susanne SIEVERS, «Les armes d'Alésia», dans M. Reddé et S. Von Schnurbein, *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997), volume 2. Le matériel*, Paris, 2001, pp. 174-175.

8 Josef Ladislav PIC, *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême*, trad. du tchèque par Joseph Déchelette, Leipzig: K.W. Hiersemann, 1906, pl. XXXI; Dorothea Van ENDERT, *Die Bronzefunde aus dem Oppidum von Manching: kommentierte Katalog*, Stuttgart, 1991, pl. 8, 229-233.

9 Susanne SIEVERS, *op. cit.*, pl. 86, 772. Seul un exemplaire est conservé.

10 Michel FEUGERE, «Bibelots, quincaillerie et colifichets: le monde des petits objets», dans J. GUILHOT et C. GOY (dir.), *20'000 m<sup>3</sup> d'histoire, Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Besançon, 1992, n° 96, pp. 138 et 153.

11 Clara AGUSTONI, Jean-Luc BOISAUBERT, Frédéric CARRARD, Gabrièle GRAENERT, «9. Morat/Combette et Vorder Prehl 1» dans Boisaubert, J.-L., Bugnon, D., Mauvilly, M. (dir.), *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. Vingt-cinq ans de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)*, Fribourg, fig. 3, p. 94, (à paraître); Matthieu DEMIERRE, *Le mobilier métallique du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme)*, Mémoire de licence à l'Université de Lausanne, 2006, pl. XXXII, 9 (inédit).

12 Susanne SIEVERS, *op. cit.*, p. 175.

13 Michel FEUGERE, *op. cit.*, pp. 132-133, fig. 71.

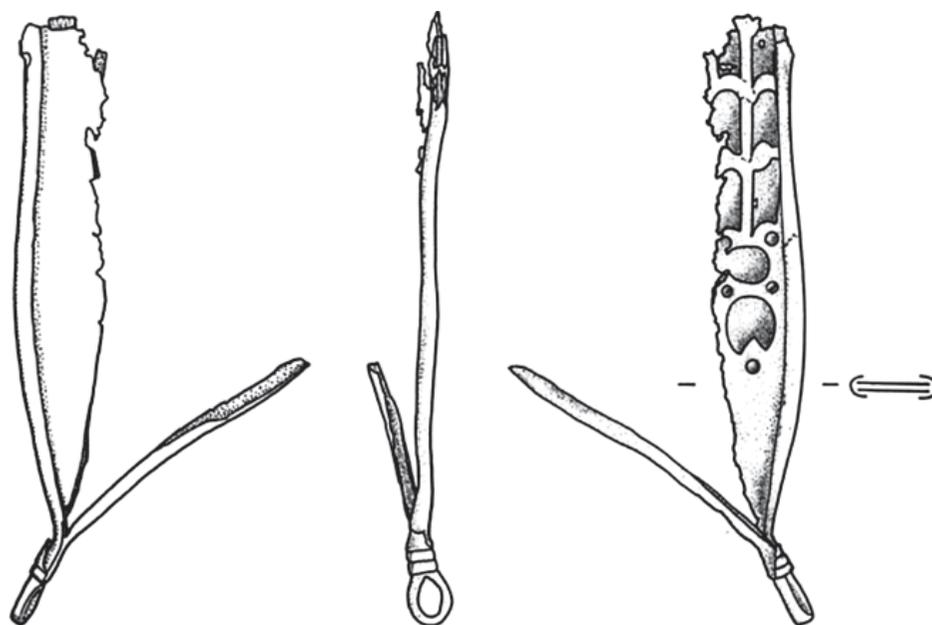
une tige cannelée. La plaque revers, aux bords préalablement soulignés par une ligne ornée de stries incisées, est rivetée à ce système de suspension. Elle vient sertir les deux fines plaques de l'avvers. La première est constituée d'une simple tôle de bronze sur laquelle vient se superposer une plaque à décor ajouré selon la technique de l'*opus interrasile*. La boulerolle, composée d'un anneau coulé précédé de moulures, est finalement rapportée par brasure sur l'extrémité distale de l'objet.

Par la juxtaposition des techniques utilisées, cet objet peut être considéré comme une réalisation empreinte à la fois d'éléments de tradition gauloise et romaine. En effet, le système d'assemblage des tôles fait référence au schéma utilisé pour les fourreaux laténiens, alors que les individus de tradition romaine sont constitués d'une gouttière partant du bouton de la boulerolle et longeant la totalité de l'étui. Les plaques avers et revers sont serties dans ces gouttières, tandis

qu'une des plaques des fourreaux de tradition celtique comporte déjà une gouttière assurant son assemblage. Par contre, la boulerolle terminée par une boule ainsi que le système de suspension sont des particularités de tradition romaine<sup>14</sup>. Hormis son aspect mouluré et circulaire, le bouton de la boulerolle connaît un parallèle exact à Avenches sur un fourreau miniature de tradition romaine ainsi que sur le fortin d'auxiliaire de *Carnuntum*, tous deux datés de l'époque flavienne<sup>15</sup>. L'individu d'Avenches comporte également un décor en *opus interrasile* qui fait écho à celui de Genève (fig. 2).

Quant au système de suspension riveté, il trouve une comparaison sur le fourreau tibérien d'Amiens dont la plaque avers présente également un décor ajouré<sup>16</sup>. L'attribution culturelle de ce type de décor est fortement discutée. Certains auteurs y voient une tradition technique celtique remontant à La Tène ancienne. Ils s'appuient notamment sur la présence de demi-produits d'*opus interrasile* typiques de LTD2 à Bibracte parmi le matériel

Fig. 2  
Fourreau miniature d'Avenches  
(tiré de Pernet et Voirol 2004, fig. 2)



- 14 Voir par exemple le fourreau tardo-républicain du Titelberg. Jeannot METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, dans *Dossiers d'Arch. du Musée National d'Histoire et d'Art III*, Luxembourg 1995, pp. 348-351, Abb. 185, 188, 2.
- 15 Lionel PERNET, Annik VOIROL REYMOND, «Fourreau miniature découvert à Avenches Derrière la Tour», dans *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 46, 2004, pp. 171-174; Sonja JILEK, «Militaria aus einem Zerstörungshorizont im Auxiliarkastell von Carnuntum», dans *Archäologie der Schlachtfelder-Militaria aus Zerstörungshorizonten*, Tagungsakten der 14. ROMEK-Konferenz in Wien 2003, Carnuntum Jahrbuch, 2005, pp. 165-180, Abb. 4, 14.
- 16 Noël MAHEO, «Fourreau de poignard romain à Amiens», dans *CAP* 6, 1979, pp. 230-232.

des fouilles de J. G. Bulliot<sup>17</sup>. Néanmoins, cette découverte ne résout pas le problème puisque le mobilier associé donne une datation augustéenne et que des troupes romaines sont attestées sur le site<sup>18</sup>. La production de fourreaux attestée sur le site de Bibracte permet tout au plus de constater l'adoption de cette technique dans un contexte postérieur à la Guerre des Gaules, où des modèles de tradition romaine ont pu être copiés par des artisans gaulois. L'autre argument en faveur d'une tradition romaine s'appuie sur les motifs représentés, proches de ceux connus sur les pieds ajourés des fibules de datation postérieure à la conquête romaine, comme les exemplaires de type «à ailettes naissantes» ou «à collerette» (voir *infra*). La comparaison entre les décors en «S» des pieds des fibules de notre corpus (voir par exemple pl. III, 17) et de l'*opus interrasile* du fourreau est évocatrice. Le fourreau de *gladius* tardo-républicain du Titelberg montre, par exemple, des motifs en «S» incisés, identiques à ceux que comportent ces fibules.

Ce schéma de fabrication fait appel à des compétences spécialisées (fonte, travail de la tôle) impliquant l'intervention d'un artisan de très haut niveau technique. Cet artefact a certainement dû être l'objet d'une commande spécifique puisque, à notre connaissance, aucune autre occurrence n'est attestée à cette période.

L'interprétation fonctionnelle de cet objet se heurte à l'absence de parallèles, mais quelques pistes peuvent être évoquées. L'hypothèse d'un artefact destiné à être déposé dans un cadre rituel comme à Acy-Romance ou sur les sanctuaires

de Mouzon ou de Bâalons-Bouvellemont<sup>19</sup> semble peu vraisemblable en raison du soin apporté à la réalisation de l'objet. En effet, les armes miniatures déposées dans les sanctuaires apparaissent majoritairement sous la forme d'objets fabriqués en série dont la forme évoque l'original plus qu'elle ne le reproduit en taille réduite. Le fourreau de Genève était fonctionnel et servait vraiment à protéger la lame du couteau retrouvée à l'intérieur. Cette interprétation coïncide avec celle proposée pour le fragment de couteau d'Avenches.

La référence au *gladius*, emblème par excellence du fantassin légionnaire, peut être interprétée à l'instar des miniatures de coutelas de chasse retrouvés dans les tombes de chasseurs d'époque impériale<sup>20</sup>. Elle désigne le commanditaire comme un soldat de la légion ou tout au moins, comme un aristocrate gaulois qui a servi dans l'armée romaine et fourni le modèle. Il n'est pas impossible, toutefois, que la réalisation de l'objet ait été confiée à un artisan celtique, tant la construction du fourreau montre une mixité de techniques d'origine méditerranéenne et gauloise. Il est difficile, au demeurant, de déterminer si cet artefact miniature a appartenu à un adulte ou à un enfant. On peut citer à titre de comparaison la nécropole de Tavant datée de LTD2 et de la période augustéenne où des couteaux miniatures sont attestés dans les tombes d'enfant, alors que des armes proviennent des tombes d'adultes<sup>21</sup>.

17 Tomasz BOCHNAK et Katarzyna CZARNECKA, «Iron Scabbard-Plates Decorated in Openwork Technique (*Opus Interrasile*) in Central Europe. Celtic Import or Locally Made Copy», dans *Anados, Studies of the Ancient World*, 4-5, 2004-2005, pp. 29-32.

18 Lionel PERNET, «Militaria gaulois et romains sur l'*oppidum* de Bibracte, Mont-Beuvray (Nièvre)», dans Matthieu Poux (dir.), *Sur les traces de César, Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde du 17 octobre 2002, Glux-en-Glenne, (à paraître); César, *De Bello Gallico*, VII, 63 et 90.

19 Bernard LAMBOT, «Religion et habitat, les fouilles d'Acy-Romance», dans Ch. Goudineau (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, 2006, pp. 185-187.

20 Guy LINTZ, Dominique VUAILLAT, «Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines de Limousin», dans *Gallia* 45, 1987-1988, pp. 165-188.

21 Sandrine RIQUIER, «L'armement républicain dans les sépultures de Gaule centrale», dans Matthieu Poux (dir.), *Sur les traces de César, Militaria tardo-républicains en contexte gaulois*, Actes de la table ronde du 17 octobre 2002, Bibracte 14, Glux-en-Glenne, 2008, pp. 181-202.

Au vu de cette comparaison, il est envisageable qu'un tel objet ait été confié à un enfant, dans le but de marquer son futur statut social. Le faible nombre d'exemplaires en métal recensés à ce jour et la diversité des contextes de découverte doivent néanmoins inciter à la prudence: à titre de comparaison, les fourreaux miniatures en os gallo-romains se rencontrent autant dans des contextes religieux que dans des tombes d'enfant ou encore dans des structures d'habitat<sup>22</sup>.

*L'attache de suspension de fourreau de gladius  
(pl. II, 2)*

Ces deux anneaux imbriqués appartiennent à une frette de suspension de fourreau de *gladius*, le grand anneau étant relié au ceinturon par un lien organique tandis que le deuxième se prolongeait pour former le système de suspension. Le type de fourreau est impossible à préciser étant donné la fragmentation de l'objet, mais il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'un exemplaire tardo-républicain ou de type Mayence compte tenu de sa provenance stratigraphique, un contexte de l'horizon 5 daté entre 20 av. et 20 ap. J.-C.

*L'agrafe de ceinturon de pugio (pl. II, 3)*

Cette agrafe de ceinturon à anneau triangulaire et bouton circulaire provient d'un contexte daté de LTD1b, soit entre 120 et 80 avant notre ère. Bien que discutée<sup>23</sup>, la fonction d'élément de ceinturon lié à la suspension du *pugio* ou de *spatha* en raison de sa forme triangulaire<sup>24</sup> semble toutefois prévaloir à la vue du fourreau d'épée miniature de la cathédrale, qui présente également un

mode de fixation à anneau triangulaire. Un parallèle identique est attesté dans l'Hérault en contexte daté de -10 av./10 ap. J.-C.<sup>25</sup> M. Feugère considère ce type d'agrafe à bouton comme le prédécesseur des exemplaires à anneau et bouton circulaire largement attestés sur les camps du *limes* sous Auguste et au Haut Empire<sup>26</sup>. Dans ce contexte, cet artefact constituerait la première trace de fréquentation de l'armée romaine sur le site, hypothèse plausible puisque l'on sait que les Allobroges ont été rattachés à la Narbonnaise dès 121 avant notre ère. Il convient néanmoins de relativiser cette identification, faute de parallèles dans des contextes chronologiques proches comme, par exemple, les camps ibériques de Numance ou Caceres el Viejo.

*Le fragment de paragnathide*

Ce fragment de tôle fortement plié et froissé peut être interprété comme un élément de couvre-joue ou paragnathide de casque romain grâce à sa forme parallélépipédique, soulignée par des renflements sur sa bordure. Il présente de plus une charnière permettant de le fixer au corps du casque ainsi que deux rivets qui maintenaient son rembourrage interne en matière organique. Attribuer un type à ce fragment est problématique compte tenu de son état de conservation. Il peut être considéré comme un fragment de casque romain en raison de son contexte daté du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

22 Jean-Claude BEAL et Michel FEUGERE, «Épées miniatures à fourreau en os d'époque romaine», dans *Germania* 65, 1987, pp. 97-98. Voir aussi Isabel FAUDUET, «Miniature 'Ex-Voto' from Argentomagus (Indre)», dans *Britannia* 14, 1983, pp. 97-102.

23 Jeannot METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, dans Dossiers d'Arch. du Musée National d'Histoire et d'Art III, Luxembourg 1995, p. 353, il pourrait également s'agir d'un élément lié à l'harnachement.

24 Jürgen OLDENSTEIN, «Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten», dans *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, Mainz am Rhein, 57, 1976, p. 186. L'auteur se base sur une épée retrouvée en contexte avec ce type d'attache ainsi que sur une représentation figurant une attache à anneau triangulaire.

25 Michel FEUGERE, «Militaria de Gaule méridionale. Le mobilier militaire romain dans le département de l'Hérault», dans *Gladius* XXII, 2002, fig. 21, n° 209.

26 Michel FEUGERE, *op. cit.*, p. 97.

## La parure

Cette catégorie est la mieux représentée dans ce corpus : 34 individus, dont 34 fibules, 10 bracelets et perle en verre, ainsi que 13 anneaux en bronze. Trois fragments de fibules et un fragment de bracelet tubulaire, élément de parure typique de LTD1b, inclus dans l'analyse spatiale et taphonomique, n'ont pas été représentés sur les planches compte tenu de leur état de fragmentation extrêmement élevé.

### Les fibules

Cet ensemble de fibules est composé uniquement d'artefacts en alliage cuivreux. L'absence d'individus en fer est surprenante pour un faciès portant sur les II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère mais elle peut s'expliquer par une très mauvaise conservation de ce métal dans le substrat du site.

### Les fibules de schéma La Tène moyenne (pl. III, 1-2)

Deux fragments de fibules en bronze présentent un pied rattaché sur l'arc par une bague, caractéristique commune aux exemplaires de La Tène moyenne. La première (pl. III, 1) comporte un arc de section hémisphérique moulurée et un pied orné de deux petites boules striées entourant une troisième plus volumineuse non décorée. Bien que le pied manque sur la seconde (pl. III, 2), la bague située au milieu de son arc atteste du même schéma de construction. Son arc est en outre décoré de trois séries de rainures perpendiculaires au sens de l'arc séparées par trois bagues factices moulurées également ornées de stries incisées. Ces deux éléments de parures peuvent être rattachés à un type de parure féminine dit de «Mötschwil», originaire de la région bernoise. La chronologie de ce type de fibule, longtemps considéré comme le marqueur de LTC2<sup>27</sup>, a été récemment affinée et ramenée dans la première partie de cette

phase, soit LTC2a ou les premières décennies du II<sup>e</sup> s. avant notre ère. La nécropole de l'Aaregg, en ville de Berne, fournit un exemplaire identique (fig. 3)<sup>28</sup> à la fibule dont le pied est manquant (pl. III, 2). Aucun parallèle exact n'est connu pour la première fibule (pl. III, 1), qui se rapproche toutefois de deux autres fibules de la même nécropole<sup>29</sup>. Elle pourrait être considérée comme une fibule de fabrication locale mais ce constat est difficilement démontrable en l'absence d'autres attestations en territoire allobroge. De plus, ce type de fibule est absent du Plateau suisse occidental<sup>30</sup>. La similarité des fibules de l'Aaregg et celles de Genève sous-entend une relation entre les communautés de ces deux régions. Malheureusement en contexte résiduel (remblai romano-gothique et de la fin I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.), il est impossible de les rattacher clairement à un horizon.

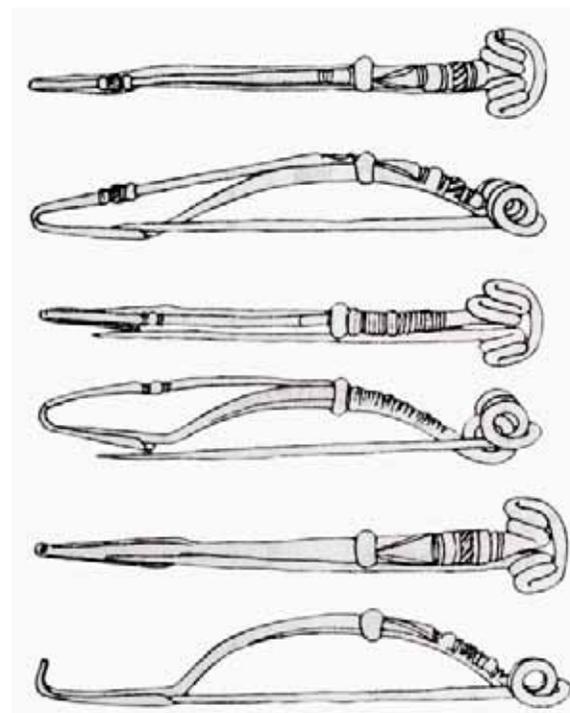


Fig. 3  
Fibules de la  
nécropole de  
l'Aaregg (tiré de  
Stähli 1977,  
Taf. 34).

27 Gilbert KAENEL, Félix MÜLLER, «À propos de certains types de bracelets en verre du Plateau suisse», dans Michel Feugère (éd.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, p. 125. Communication à la Table ronde de confrontations chronologiques de Mont-Beuvray du 15-17 octobre 2007.

28 Bendicht STÄHLI, *Die Latènegräber von Bern-Stadt, Schriften des Seminars für Urgeschichte der Universität Bern*, Heft 3, Bern, 1977, Taf. 34, 7.

29 Bendicht STÄHLI, *op. cit.*, Taf. 34, 5 et 7.

30 Gilbert KAENEL, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale, Analyse des sépultures*, dans *CAR 50*, 1990, p. 285; Gilbert KAENEL, Félix MÜLLER, «À propos de certains types de bracelets en verre du Plateau suisse», dans Michel Feugère (éd.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, fig. 3.

*Les fibules de Nauheim (Nauheimer-fibeln)*  
(pl. III, 3-5)

Ce type est défini par un arc triangulaire généralement décoré de lignes et de points incisés, un ressort à quatre spires à corde interne et un porte-ardillon trapézoïdal ajouré. Beaucoup mieux représenté que le précédent, il est attesté sur la plupart des sites de La Tène finale, aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. et semble porté principalement par des femmes<sup>31</sup>. Malgré les différentes variantes distinguées<sup>32</sup>, ces dernières s'avèrent sans véritable implication chronologique comme l'a confirmé la récente monographie de K. Striewe<sup>33</sup>. Sa période de diffusion est, au reste, parfaitement circonscrite, tant en chronologie relative (à travers les collections recueillies sur les grands oppida de Bâle, Breisach, Manching, Levroux, ou de la vallée de l'Aisne) qu'en chronologie absolue (notamment par le biais de contextes du sud de l'Allemagne datés par la dendrochronologie et de sites historiquement datés des bords de la Méditerranée). Elle représente le «fossile directeur» par excellence de la phase La Tène D1b: soit, en dates absolues, entre les années 110/100 et 80/70 avant notre ère<sup>34</sup>. On note cependant sa présence sporadique sur certains sites du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., et parfois même en contexte augustéen: si le type perdure effectivement tout au long de La Tène D2, c'est dans des quantités très minoritaires, voire dérisoires, à l'exemple des trois individus recueillis parmi les milliers de fibules publiées sur le site d'Augst<sup>35</sup>. C'est probablement le cas des exemplaires n<sup>os</sup> 1005 et 1174 qui proviennent respectivement des horizons 4 et 5 et qui peuvent

être considérés comme résiduels. Sur le plan de la morphologie, les trois exemplaires de la Cathédrale de Genève diffèrent par la taille de leur arc variant entre 32 mm et 55 mm et leur décor à échelle pour deux exemplaires (pl. III, 4 et 5) et à lignes pointillées pour le dernier (pl. III, 3). Des exemplaires similaires sont attestés tant sur le Plateau suisse au Mont Vully ou à Yverdon<sup>36</sup> qu'en territoire allobroge avec notamment quatre exemplaires au Parc La Grange ainsi que plusieurs autres sur les dépôts culturels de Larina et de Sainte-Blandine<sup>37</sup>. Toutes incomplètes, il n'est pas possible de déterminer si ces destructions sont le résultat de manipulations.

*Les fibules de Lauterach (Lauteracher-fibeln)*  
(pl. III, 6-7)

La fibule de Lauterach, considérée par certains auteurs comme une variante de la fibule de Nauheim<sup>38</sup>, s'en distingue par la forme de son arc qui présente deux ergots près du ressort. Sa datation est identique à celle de la fibule de Nauheim, soit LTD1b, avec une précision plausible au début du I<sup>er</sup> siècle soit entre 100 et 80/70 avant notre ère. Le fragment d'arc (pl. III, 7) était associé à deux spires à corde interne (non illustrées) qui permettent de le rattacher à ce type de fibule. Provenant d'une couche de l'horizon 3, il permet de dater le second fragment (pl. III, 6) attribué à l'horizon 3 ou 4 car situé sous un niveau d'empierrement augustéen. Localement, on retrouve ce type de fibule dans le dépôt de Larina ainsi qu'en contrebas du rempart du Mont-Vully<sup>39</sup>.

31 Stefan DEMETZ, *Fibulae of late La Tène and early Roman period in the Alps*, dans *Frühgesch. und Provinzialröm. Archäologie* 4, Rahden/Westfalen, 1990, pp. 84-86.

32 Voir par exemple Michel FEUGERE, *Les fibules en Gaule méridionale*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 12, 1985, ou Karin STRIEWE, *Studien zur Nauheimer Fibel und ähnlichen Formen der Spätlatènezeit*, dans *Internationale Archäologie*, 29, Espelkamp, 1996.

33 Karin STRIEWE, *op. cit.*

34 Voir en dernier lieu Jeannot METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, dans *Dossiers d'Arch. du Musée National d'Histoire et d'Art III*, Luxembourg 1995, pp. 185-189.

35 Emilie RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, dans *Forschungen in Augst*, 18, 1994, p. 52.

36 Caroline BRUNETTI, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du fer*, suivi de *Le murus gallicus de Sermuz*, dans *CAR 107*, Lausanne, 2007, n° 920-921, n° 936-940; Gilbert KAENEL, Philippe CURDY, Frédéric CARRARD, *L'oppidum du Mont Vully, Un bilan des recherches 1978-2003*, dans *AF 23*, Fribourg, 2004, pl. 8, 78.

37 Francis PERRIN, *Un dépôt d'objets gaulois à Larina Hières-sur-Amby (Isère)*, Lyon, 1990, fig. 18, 85, 87, 88, 90; Gabriel CHAPOTAT, *Vienne gauloise: le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine*, volume 1: texte, volume 2: planches, Lyon, 1970, pl. VII-IX.

38 Michel FEUGERE, *Les fibules en Gaule méridionale*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 12, 1985, Type 5c5.

39 Francis PERRIN, *op. cit.*, fig. 18, 86; Gilbert KAENEL, Philippe CURDY, Frédéric CARRARD, *L'oppidum du Mont Vully, Un bilan des recherches 1978-2003*, dans *AF 23*, Fribourg, 2004, pl. 22, 239, issu du mobilier de prospection de «Sur les Planches».

Ce dernier est intéressant à plus d'un titre puisqu'il permet d'attester la fabrication de ce type de fibule sur le site de Genève. Il comporte en effet des traces de martelage sur les faces latérale et inférieure de l'arc ainsi qu'un fil légèrement torsadé qui aurait dû composer le ressort si l'objet avait été terminé. Ces deux éléments permettent de qualifier cet objet de *Halbfabrikat* ou semi-produit en français, terme qui qualifie un objet en cours de réalisation. La fabrication de cette fibule a dû être interrompue au moment de former le porte-ardillon, qui a pu se briser lors de sa perforation. On notera que le décor a été réalisé avant cette opération, comme l'imposent les contraintes techniques inhérentes à la confection de ce type de fibule<sup>40</sup>.

*Les fibules filiformes (Drahtfibeln vom Spätlatène-Schema) (pl. III, 8-14)*

Le groupe des fibules dites «filiformes» est apparenté à celui des fibules de Nauheim, dont il partage les caractéristiques à l'arc près, constitué d'un simple fil de fer ou de bronze dépourvu d'ornement. Le fil de section circulaire constituant le ressort et l'arc permet une réalisation aisée de ce type, très abondamment représenté sur les habitats de la Tène finale<sup>41</sup>. Apparue à la fin de LTD1b, la variante à corde interne perdure jusqu'à la période augustéenne avec un pic d'utilisation durant toute LTD2<sup>42</sup>. Elle est attestée régionalement dans les dépôts de Larina, de Vienne-Sainte Blandine ainsi qu'au Parc La Grange<sup>43</sup>.

La fibule n°2171 (pl. III, 8), la seule du lot qui soit entièrement conservée, provient de la couche d'incendie de l'horizon 4 datée vers 60/40 avant notre ère. L'exemplaire à trois spires (pl. III, 13) est le seul qui provienne d'un contexte de LTD1b. Le ressort à quatre spires relié à un anneau atteste d'un port en combinaison avec une autre fibule reliée par une chaînette, typique du costume féminin de la fin de La Tène. Cet individu pourrait du reste aussi correspondre à un fragment de fibule de type Nauheim. Les autres fragments de fibules (pl. III, 8-13) sont tous issus des horizons 3 à 5 datés entre LTD1b et la période augustéenne. Ces contextes justifient une attribution à ce type malgré leur état de fragmentation qui laisse envisager d'autres identifications (Nauheim, fibule de schéma La Tène moyenne...) pour les exemplaires dont seul le ressort et un fragment de l'arc sont conservés.

*Les fibules à coquille ou à tête couvrante (Schüsselfibel) (pl. III, 15)*

Un seul individu de ce corpus peut être attribué à ce type dont la caractéristique principale réside en une extrémité d'arc recouvrant partiellement un ressort à quatre spires et corde interne. Attribuable au type 7b de M. Feugère ou au type 9a de J. Metzler, il peut être daté selon cet auteur des deuxième et troisième quarts du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., soit LTD2, comme le confirme son contexte d'origine (horizon 4-5)<sup>44</sup>. On le retrouve en contexte LTD2a sur le site de Sainte-Blandine<sup>45</sup>.

40 Gilles HAMM, «La fabrication des fibules au Fossé des Pandours», dans *Archaeologia Mosellana* 5, 2003, pp. 161-178.

41 Matthieu POUX, *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*, Montagnac, 1999.

42 Michel FEUGÈRE, *Les fibules en Gaule méridionale*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 12, 1985, Type 4, pp. 203-203.

43 Francis PERRIN, *op. cit.*, fig. 18, 89; Gabriel CHAPOTAT, *Vienne gauloise: le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine, volume 1: texte, volume 2: planches*, Lyon, 1970, pl IV, 4, 8-9; Matthieu POUX, *Genève, Parc de la Grange, Étude préliminaire des petits objets*, rapport interne inédit au Service cantonal d'archéologie, 2003, pp. 12-13.

44 Jeannot METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, dans *Dossiers d'Arch. du Musée National d'Histoire et d'Art III*, Luxembourg 1995, pp. 200-205.

45 Gabriel CHAPOTAT, *Vienne gauloise: le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine, volume 1: texte, volume 2: planches*, Lyon, 1970, pl. X, 1-2.

*Les fibules à collerette (Kragenfibeln)*  
(pl. III, 16-17)

Deux exemplaires de la cathédrale de Genève sont caractéristiques de ce type à arc foliacé ou losangique, interrompu par un disque ou «collerette», avec un pied allongé finement ajouré. La fibule très bien conservée n°1195 (pl. III, 17) présente un décor multi-fenestré, formé d'une frise de «S» juxtaposés. Provenant de contextes soit non daté, soit remanié, ils complètent le lot de fibules à collerette déjà recueillies sur les fouilles genevoises avec les deux exemplaires de l'église Saint-Gervais et les cinq du site du Parc La Grange<sup>46</sup>. Ce type est nettement plus fréquent aux débouchés des voies alpines que sur les grands *oppida* de Gaule occidentale, où il ne figure généralement qu'à hauteur d'un ou deux exemplaires. La Haute-Savoie se distingue avec une série extrêmement homogène, vraisemblablement fabriquée dans les ateliers de *Boutae/Annecy*<sup>47</sup>. Leur nombre élevé dans les fouilles de Genève relève donc d'une spécificité régionale. Les fortes similitudes qui unissent ces exemplaires avec ceux du Parc La Grange, en particulier le mode d'ajourage du pied, plaident également pour une production régionale, sinon locale. Cette hypothèse peut également être étayée par la production de fibule de type Lauterach décrite précédemment, qui atteste d'un savoir-faire dans ce domaine depuis LTD1. Elles sont morphologiquement très proches de celles attribuées aux ateliers de *Boutae*<sup>48</sup>, notamment sur le plan du surlignage décorant les bords de l'arc.

Bien qu'attribué à la dernière phase de La Tène finale, ce type est plus tardif que le précédent, avec une bonne représentation sur les *oppida* tardifs de Bâle-Münsterhügel, de Sermuz, du Titelberg ou sur le sanctuaire indigène de Martigny<sup>49</sup>. Il est donc produit dès LTD2b, entre les années 60/50 et 40/30 avant notre ère, comme le confirme une représentation de fibule à disque médian circulaire et pied ajouré sur une monnaie de CRICIRV, frappée au plus tard lors de la guerre des Gaules, entre les années 57 et 52 av. J.-C. Il perdure cependant jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. avant notre ère.

*La fibule à disque médian (Frühe Distelfibel)*  
(pl. IV, 15)

Ce type est considéré suivant les auteurs soit comme une imitation du précédent, dont il constitue une simplification, soit comme la première forme des fibules augustéennes à disque médian et charnière aussi appelées fibules à queue de paon<sup>50</sup>. Quoi qu'il en soit, les auteurs s'accordent pour lui attribuer une datation entre l'extrême fin de La Tène et le début de l'époque romaine, soit de la LTD2b à la période augustéenne. Issu d'un contexte de l'horizon 4, l'exemplaire incomplet de la cathédrale (pl. IV, 15) peut être daté de la fin de la période laténienne, datation qui correspond à celles des différents parallèles du type 10a2 de M. Feugère. Caractérisé par un arc décoré d'une ligne de ronde et interrompu par un disque, ce type est en effet attesté dans des contextes similaires, notamment à Besançon, ou encore à Lausanne<sup>51</sup>.

46 Charles BONNET, Béatrice PRIVATI, «Saint-Gervais à Genève: les origines d'un lieu de culte», dans *AS*, 14, 1991, p. 205; Matthieu POUX, *Genève, Parc de la Grange, Étude préliminaire des petits objets*, rapport interne inédit au Service cantonal d'archéologie, 2003, p. 14.

47 Michel FEUGERE, *Les fibules en Gaule méridionale*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 12, 1985, p. 245.

48 Michel FEUGERE, *op. cit.*, pl. 79, 1073-1077, en particulier l'exemplaires 1077.

49 Jeannot METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, dans *Dossiers d'Arch. du Musée National d'Histoire et d'Art III*, Luxembourg 1995, Type 10, Abb. 137-138; Caroline BRUNETTI, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du fer*, suivi de *Le murus gallicus de Sermuz*, dans *CAR 107*, Lausanne, 2007, n° 1262-1265; Andres FÜRGER-GUNTI, *Die Ausgrabungen im Basler Münster I, Die spätkeltische und augusteische Zeit, (1. Jahrhundert v. Chr.)*, dans *Basler Beit. Ur- und Frühgeschichte*, Derendingen, 1979, Abb. 36, 11; Véronique REY-VODOZ, «Les fibules gallo-romaines de Martigny VS», dans *ASSPA*, 1986, pl. 5, pp. 76-78.

50 Michel FEUGERE, *op. cit.*, p. 247; Jeannot METZLER, *op. cit.*, pp. 210-212.

51 Michel FEUGERE, «Bibelots, quincaillerie et colifichets: le monde des petits objets», dans J. GUILLOT et C. GOY (dir.), *20'000 m<sup>3</sup> d'histoire, Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Besançon, 1992, n° 8, p. 150; Elena CORVI, «Les fibules», dans Thierry Luginbühl, Annick Schneider, *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Lousonna 9*, dans *CAR 74*, Lausanne, 1999, pp. 327-358, 1495.

### *Les fibules de type Alésia (pl. IV, 1-3)*

Deux fibules, caractérisées par un large arc en bandeau de forme triangulaire ou ovalaire et un pied orné d'une tige matée formant deux petits boutons, peuvent être attribuées au type dit d'«Alésia». Il doit sa dénomination à la présence de plusieurs exemplaires parmi les vestiges du siège de 52 av. J.-C., qui en conditionne la datation: la forme coïncide avec l'époque des conquêtes césariennes, soit les années 60-40 avant notre ère, soit LTD2b. Une différence fondamentale avec les types précédents réside dans l'adoption d'un nouveau système de fermeture à charnière, qui remplace le ressort filiforme des fibules protohistoriques. Bien qu'appartenant encore à la fin de l'époque gauloise *lato sensu* (LTD2), il marque une rupture technologique qui préfigure les fibules d'époque romaine et permet de le considérer comme une importation véhiculée par les troupes romaines. À ce titre, les fibules d'Alésia sont généralement considérées comme des fibules «de soldat», en témoigne leur présence sur le site de Sermuz ainsi que sur celui du Col des Etroits, où une fréquentation militaire est prouvée ou du moins, fortement soupçonnée<sup>52</sup>. Hors de la sphère militaire, ce type reste rare avant les années 40/30 av. J.-C. Il n'en demeure pas moins un indice de romanisation extrêmement précoce, lié à des contacts très étroits avec l'armée ou les populations italiques, comme en témoignent les deux exemplaires du Parc La Grange<sup>53</sup>.

Le plus grand exemplaire de la cathédrale à décor incisé de tremolo (pl. IV, 1) peut être rattaché au sous-type 21a2 de J. Metzler, qui correspond à la forme la plus précoce de ce type apparu durant la Guerre des Gaules<sup>54</sup>. Son contexte d'origine ne dément pas cette datation puisqu'il est daté entre 60 av. J.-C. et 10 ap. J.-C par la céramique. À l'inverse, les deux autres exemplaires à arc ajouré (pl. IV, 2 et 3) pourraient être considérés comme une variante tardive du type (21c de J. Metzler); en témoignent diverses attestations en contexte augustéen, par exemple à Dangstetten, ainsi que leurs contextes de découverte, des niveaux d'occupation datés de la même période. Trop petite pour être utilisée comme attache du manteau militaire, il conviendrait donc d'interpréter l'exemplaire le plus petit comme une miniature ou un élément de parure féminin servant à maintenir un voile. La découverte de fibules d'Alésia dans certaines tombes féminines de la nécropole de Sion conforte cette hypothèse<sup>55</sup>.

### *Les fibules de type Aucissa (pl. IV, 4-7)*

Considéré comme l'évolution technologique du type précédent, ce type de fibule à arc mouluré et pied à terminaison de bouton rapporté remplace progressivement les fibules d'Alésia dans les années 20 av. J.-C. En témoigne la cohabitation des deux types sur le camp militaire de Dangstetten, daté vers 15 avant notre ère<sup>56</sup>. La datation de nos quatre exemplaires couvre toute la période augustéenne, puisque les trois éléments retrouvés en contexte semblent provenir de l'horizon 5<sup>57</sup>. La production du type cesse, en

52 Matthieu DEMIERRE, *Étude du mobilier métallique du Col des Etroits*, Rapport interne à l'Archéologie cantonale vaudoise, 2007, pl. III, 1-3, (inédit); Caroline BRUNETTI, *op. cit.*, n° 1266-1267.

53 Matthieu POUX, *Genève, Parc de la Grange, Étude préliminaire des petits objets*, rapport interne inédit au Service cantonal d'archéologie, 2003, pp. 15-16.

54 Jeannot METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, dans *Dossiers d'Arch. du Musée National d'Histoire et d'Art III*, Luxembourg 1995, p. 230.

55 Communication orale de Ph. Curdy.

56 Jeannot METZLER, *op. cit.*, fig. 118.

57 La fibule n° 667 proviendrait d'une couche de l'horizon 4 mais il est fort probable qu'elle puisse être rattachée à une fosse de l'horizon 5 toute proche de son lieu de découverte. Il semble en effet peu probable que ce type de fibule apparaisse avant les années 20 av. J.-C. On notera néanmoins une telle occurrence à Besançon dans un contexte daté de la même période (Michel FEUGERE, «Bibelots, quincaillerie et colifichets: le monde des petits objets», dans J. GUILLOT et C. GOY (dir.), *20'000 m<sup>3</sup> d'histoire, Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Besançon, 1992, n° 85.

tout état de cause, avant la période claudienne. Comme les fibules d'Alésia, les premières fibules d'Aucissa constituent des importations. Leur origine «militaire» est fréquemment avancée<sup>58</sup>, du fait de leur fréquence sur les camps rhénans – 445 exemplaires à Vindonissa, soit 39% de l'effectif, pour 50% à Xanten et 64% à Haltern!<sup>59</sup> Contestée à juste titre pour les nombreux exemplaires retrouvés sur les sites civils du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., cette attribution demeure plausible pour les contextes antérieurs au changement d'ère, où les influences italiennes sont a priori beaucoup moins marquées. Les individus de Lausanne, Martigny ou Yverdon corroborent ce sentiment<sup>60</sup>. Les exemplaires de Genève, tant ceux de la cathédrale que de ceux du Parc La Grange<sup>61</sup>, peuvent néanmoins résulter d'une présence militaire sur le site en raison de leur association avec des *militaria* et de leur contexte stratigraphique particulièrement précoce.

*Les fibules gauloises simples à fixe-corde avec ou sans protège-ressort (einfache gallische Fibeln) (pl. IV, 8-12)*

Ces cinq fibules appartiennent au type Almgren 241, aussi dénommé «fibule à plaquette» ou encore, «fibule gauloise simple», en référence à la terminologie allemande. Contemporain du précédent, ce type est très fréquent en Suisse occidentale<sup>62</sup>. Il constitue le dernier stade évolutif des fibules filiformes «gauloises», dont il conserve l'aspect général malgré sa technologie plus évoluée. Il présente un arc rubané (pl. IV, 9, 11-12) ou filiforme (pl. IV, 8, 10), un ressort maintenu par une griffe généralement protégé

par deux excroissances latérales formées par aplatissement de l'arc («plaquettes») et un porte-ardillon ajouré ou grillagé, comportant parfois des motifs complexes en forme de «S» (pl. IV, 9-10). Sa datation longtemps controversée s'établit, au vu des études actuelles<sup>63</sup>, entre le milieu de la période augustéenne et le règne de Claude pour les exemplaires combinant le fixe-corde et le protège-ressort. Une apparition à la fin de LTD2b dans les années 40-30 av. J.-C. peut être avancée pour l'exemplaire sans plaquettes (pl. IV, 8). Confronté aux contextes céramiques, l'exemplaire filiforme (pl. IV, 10) issu du premier niveau de voirie détonne, puisqu'il est rattaché à l'horizon 4. Compte tenu des remaniements inhérents à ce genre d'aménagement, il pourrait toutefois provenir d'une couche supérieure. La fibule n° 668 (pl. IV, 9), recueillie dans une fosse, coïncide très bien avec la datation céramique de son contexte, entre 40 av. et 10 ap. J.-C.

*Les fibules à cache-ressort (Hülsenspiralfibeln) (pl. IV, 13-14)*

Innovation caractéristique de la période augustéenne, les fibules à cache-ressort sont caractérisées par un système de fixation comportant une gaine (*Hülse*) renfermée sur un ressort rapporté. Le premier exemplaire à arc filiforme (pl. IV, 13) correspond au type 19 de J. Metzler, caractérisé par une gaine longue, un arc rhomboïde et un pied ajouré. Le contexte d'origine de cet exemplaire, une couche de l'horizon 6, correspond à sa datation typologique située entre Tibère et Claude.

58 Elisabeth ETTLINGER, *Die römischen Fibeln in der Schweiz, Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit*, Bern, 1973, p. 93; Emilie RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, dans *Forschungen in Augst*, 18, 1994, pp. 20-21.

59 Jeannot METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, dans *Dossiers d'Arch. du Musée National d'Histoire et d'Art III*, Luxembourg 1995, p. 235.

60 Elena CORVI, «Les fibules», dans Thierry Luginbühl, Annick Schneiter, *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Lousonna 9, CAR 74*, Lausanne, 1999, pp. 327-358, 1520-1522; Véronique REY-VODOZ, «Les fibules gallo-romaines de Martigny VS», dans *ASSPA*, 1986, pl. 10, pp. 149-157; Matthieu DEMIERRE, *Rapport préliminaire de l'étude du mobilier métallique d'Yverdon, rue du Midi*, Rapport interne à l'Archéologie cantonale vaudoise, 2004 (inédit).

61 Matthieu POUX, *Genève, Parc de la Grange, Étude préliminaire des petits objets*, rapport interne inédit au Service cantonal d'archéologie, 2003, pp. 15-16.

62 Elisabeth ETTLINGER, *op. cit.*, carte 6.

63 Jeannot METZLER, *op. cit.*, pp. 220-221. Aucune découverte en contexte clos (tombes...) avant le début de l'époque augustéenne.

64 Jeannot METZLER, *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg*, dans *Dossiers d'Arch. du Musée National d'Histoire et d'Art III*, Luxembourg 1995, p. 224.

La fibule n° 942 (pl. IV, 15) présente un système de fixation similaire avec un décor incisé sur le cache-ressort qui permet de l'attribuer au type dit de «Nertomarus», un nom d'artisan figurant parfois à cet endroit. Caractérisé par un arc très régulier à arête centrale et un pied ajouré, ce type apparaît à la période augustéenne et est attesté durant tout le premier siècle de notre ère avec un pic d'utilisation entre Tibère et Néron<sup>65</sup>. L'exemplaire de la cathédrale, dont l'absence de filigrane permet de le rapprocher du type 4.2.2 de Riha, connaît un parallèle très proche à Lausanne<sup>66</sup>. Issu d'un contexte de l'horizon 5, il peut être daté de la période augustéenne.

*La fibule de type oméga ou pénannulaire (pl. IV, 16)*  
L'originalité de ce type de fibule est lié à son mode de construction, dépourvu de ressort ou de charnière. L'ardillon fixé dans le vêtement, il suffit de tourner la fibule d'un quart de tour pour en assurer la fixation. Plusieurs types ont été distingués par M. Feugère. Ils permettent de rattacher notre exemplaire à la variante 30e2 en raison de ces extrémités enroulées. Il est attesté à l'Âge du Fer, au nord-ouest du Portugal ainsi que dans les camps ibériques et n'apparaîtrait en Gaule que durant la période augustéenne pour se répandre sous Claude<sup>67</sup>. Sur la base de ces constatations, la datation de notre exemplaire pose problème puisqu'il provient d'une couche de l'horizon 4 datée entre 70 et 50/40 av. J.-C. Dans un contexte aussi précoce, il ne peut guère s'agir que d'un élément de parure étranger, vraisemblablement originaire de la péninsule ibérique. Quelques *militaria* romains étant attestés au même moment sur le site, il n'est pas

impensable qu'un tel objet ait pu parvenir jusqu'à Genève par le biais des légions romaines, dont l'équipement a beaucoup emprunté à l'armement ibérique. En territoire allobroge, une fibule identique découverte dans le théâtre de Vienne offre un bon point de comparaison, puisqu'il figure en association avec une fibule de type Alésia datée de la même période<sup>68</sup>. L'ancienneté des fouilles incite néanmoins à considérer ce parallèle avec prudence.

#### *L'anneau pendentif ? (pl. V, 1)*

Cet anneau, découvert sous un mur augustéen peut, par son contexte stratigraphique, être rattaché à La Tène finale. Interprétable comme un élément de collier ou une amulette, il présente la morphologie originale d'une rouelle au pourtour cannelé comportant, en son centre, un décor ajouré en forme d'oméga. L'alliage utilisé pour sa réalisation est différent de celui des autres artefacts retrouvés sur le site, dont il se distingue d'emblée par sa patine de couleur brun-roux. Aucun parallèle probant ne peut être avancé en dehors de l'ensemble de «pendentifs» de Pteny en Tchéquie, qui figurent un personnage bras levés, qualifié «d'orant» (fig. 4)<sup>69</sup>. La patine cuivrée de ces pendentifs est proche de celle observée sur l'exemplaire de Genève. Compte tenu de l'éloignement et de la ressemblance toute relative de ces objets, il est toutefois assez hasardeux de considérer ces anneaux comme des parallèles directs. L'exemplaire de Genève pourrait constituer, sous toute réserve, une simplification du thème de l'orant représenté à Pteny.

65 Emilie RIHA, *Die römischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst. Die Neufunde seit 1975*, dans *Forschungen in Augst*, 18, 1994, p. 79.

66 Elena CORVI, «Les fibules», dans Thierry Luginbühl, Annick Schneiter, *La fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Lousonna 9, CAR 74*, Lausanne, 1999, pp. 327-358, 1498.

67 Michel FEUGERE, *Les fibules en Gaule méridionale*, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, Supplément 12, 1985, p. 420.

68 Michel FEUGERE, *op. cit.*, p. 417.

69 Jili MEDUNA, «Laténsky Depot ze Ptení (O. Prostejov) = Latènezeitlicher Depotfund aus Ptení», *Bez. Prostejov. Sborník Československé společnosti archeologické*, 4, Brno, 1971, p. 47-59.

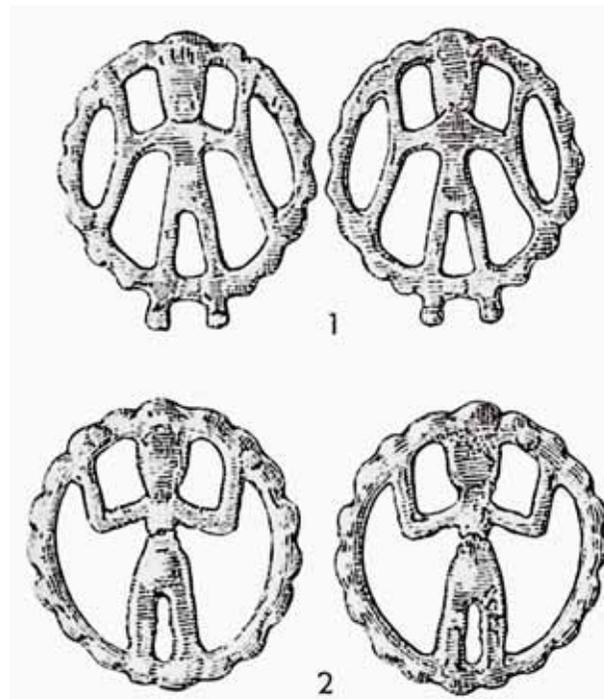


Fig. 4  
Anneaux pendants de Genève et de Pteny  
(photo tirée de Moscati 1997 et dessin de  
Meduna 1971).

*Les anneaux en alliage cuivreux: (pl. V, 2-13)*

Une série de 13 anneaux en alliage cuivreux d'un diamètre variant entre 3 mm et 25 mm peuvent être interprétés comme des perles de collier d'époque laténienne, en raison de leur contexte stratigraphique<sup>70</sup>. Cette interprétation est toutefois sujette à caution, car ces éléments peuvent également entrer dans la composition d'autres objets, comme des ceintures militaires pour les exemplaires de grand diamètre. Seuls deux anneaux (pl. VI, 8, 12) présentent des cannelures décoratives fréquemment observées sur ce type de parures, alors que les autres individus sont de section lisse. L'exemplaire à large section lenticulaire (pl. VI, 8) pourrait également être interprété comme une bague compte tenu de son diamètre.

*Le fragment de bracelet à jonc lisse (pl. V, 14)*

Trop fragmentaire et générique pour être attribué à un type, cet élément de bracelet de section ovale provient d'une couche de la nef de l'horizon 3. Ce contexte constitue le seul élément de datation disponible.

**Les parures en verre et en lignite (pl. V, 15-23)**

Les sept fragments de bracelet, la perle en pâte de verre ainsi que le bracelet de lignite composent un ensemble qui étoffe à la fois la chronologie et la diversité du mobilier laténien découvert sur le site. De plus, leur nombre élevé constitue une donnée à souligner compte tenu de la datation ancienne du corpus et de la faible surface des niveaux fouillés leur correspondant.

*Le bracelet en lignite (pl. V, 15)*

Ce fragment de bracelet en matière organique fossilisée (nom générique désignant la lignite, le jais ou la sapropélite en l'absence d'analyse permettant de les différencier) présente une section lisse en «D». Attesté dès le Bronze final, l'emploi de ce matériau pour la réalisation de parures devient courant durant le Premier Âge du Fer<sup>71</sup>. Après une période d'utilisation assez sporadique durant La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne, les bracelets en lignite deviennent très fréquents durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. notre ère.

70 Jean DEBORD, «Le mobilier en bronze du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain», dans *RAP*, 3-4, 1998, p. 75.

71 Francis PERRIN, *Un dépôt d'objets gaulois à Larina Hières-sur-Amby (Isère)*, Lyon, 1990, pp. 50-51.

Cet exemplaire peut être attribué sans équivoque à cette période (LTD1), puisqu'il est issu d'une couche de l'horizon 3. D'autres attestations sont connues dans les mêmes contextes en pays allobroge ou ségusiave notamment à Larina, Feurs ou Roanne<sup>72</sup>.

*Les bracelets en verre bleu et pourpre à section lisse (pl. V, 16-20)*

Les six bracelets en verre bleu et celui de couleur pourpre présentent une section lisse dont la forme varie entre l'hémisphère et l'ovale. Au vu de ces différences de coupe, il est fort probable qu'ils représentent chacun un individu distinct, malgré les quelques irrégularités que peut occasionner leur confection. Ils peuvent être rattachés aux séries 36 (exemplaire pourpre) et 38 (exemplaires bleus) de Gebhard datables de la fin de LTC2 et de LTD1<sup>73</sup>, qui se raréfient durant LTD2. Cette datation est confirmée par la provenance stratigraphique des individus retrouvés en contexte non remanié qui proviennent tous des horizons 3 ou 4 du site.

*Le bracelet côtelé à décor perlé en verre pourpre (pl. V, 21)*

Cet individu en verre pourpre comporte une section à cinq côtes, dont une centrale proéminente, aplaties régulièrement pour créer un effet perlé. Ce fragment peut être considéré comme atypique par sa couleur, qui est principalement utilisée sur des parures à jonc lisse. Il ne peut être rattaché à aucune série définie par Gebhard; il se rapproche toutefois de la série 21 présentant la section similaire mais dans un verre de couleur bleue. À l'instar des autres bracelets côtelés pourpres, cette dernière peut être attribuée à LTC2<sup>74</sup>.

*Le bracelet côtelé à filaments jaunes et blancs en verre bleu (pl. V, 22)*

Cet individu en verre bleu est typique de la série 18 de Gebhard, caractérisée par une section à quatre côtes ornées de filaments jaunes et/ou blancs. Provenant d'une couche de l'horizon 3, il doit toutefois être daté de la fin de LTC1 et de LTC2 au regard de sa typologie<sup>75</sup>. Un exemplaire régional de la tombe de Chancy-Passeiry datée de LTC2 vient appuyer cette datation. Cette tombe présente en outre l'intérêt de contenir également un parallèle pour la prochaine parure<sup>76</sup>.

*La perle oculée en verre bleu à filament jaune (pl. V, 23)*

La datation de ce fragment de perle à protubérances et filaments décoratifs sur une âme de verre bleu est étayée par la tombe précitée, ainsi que par les recherches consacrées par M.-A. Zepezauer aux éléments de collier en verre<sup>77</sup>, qui précise toutefois que ce type de parure peut également être daté du début de LTD1. Le contexte de découverte de cet individu n'est malheureusement d'aucune aide pour préciser sa datation car il provient d'un remblai de LTD2. Des parallèles sont attestés en territoire allobroge, à Larina ainsi qu'en pays helvète au Mont Vully<sup>78</sup>.

72 Francis PERRIN, *Un dépôt d'objets gaulois à Larina Hières-sur-Amby (Isère)*, Lyon, 1990, fig. 40, pp. 166-171; Michel VAGINAY et Vincent GUICHARD, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire): fouilles récentes (1978-1981)*, dans *DAF 14*, Paris, 1988, p. 152; Marie-Odile LAVENDHOMME et Vincent GUICHARD, *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, Paris, 1997, 109, pp. 21-22.

73 Rupert GEBHARD, *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*, dans *Ausgr. Manching 11*, Munich, 1989, Abb. 53; p. 134.

74 Rupert GEBHARD, *op. cit.*, Taf. 21 et 32, pp. 413-414.

75 Rupert GEBHARD, *op. cit.*, Taf. 20.

76 Gilbert KAENEL, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale, Analyse des sépultures*, dans *CAR 50*, 1990, pl. 4, 1 (bracelet), 5 (perle).

77 Maria A. ZEPEZAUER, *Mittel- und spätlatènezeitliche Perlen*, dans *Marburger Studien zur Vor- und Frühgeschichte*; Bd. 15, Marburg, 1993, Taf. 8, 12-13; Taf. 9, 1-4, Abb. 8, pp. 96-97.

78 Francis PERRIN, *op. cit.*, fig. 38, 164; Gilbert KAENEL, Philippe CURDY, Frédéric CARRARD, *L'oppidum du Mont Vully, Un bilan des recherches 1978-2003*, dans *AF 23*, Fribourg, 2004, p. 123, fig. 180, 3-4.

Activités culinaires

Sept fragments d'objets peuvent être rattachés à cette catégorie dont plusieurs fragments de passoire, deux fragments et un pied de récipient et un fragment de lame de couteau.

*Fragment de récipient en verre ? (pl V, 24)*

Ce fragment de verre de couleur violette avec des taches blanches provient d'une couche de l'horizon 2. Il pourrait s'agir d'un fragment de récipient importé moulé comme l'attestent ceux de la tombe aristocratique de la Mailleraye-sur-Seine (Haute-Normandie) datée de LTC2<sup>79</sup>. Même si l'hypothèse d'un déchet de fabrication pourrait être envisagée, son aspect bombé et sa section d'épaisseur homogène indique plutôt une identification de récipient. Si tel est le cas, ce fragment constituerait un cas rarissime d'importation de vaisselle en verre dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. notre ère. L'épave de la Tradelière, découverte aux Iles de Lérins et datée du début de la période augustéenne livre des bols moulés de couleur violette, importés de la côte syrio-palestinienne. Cette référence, de même que les exemplaires découverts dans les premiers niveaux de Saint-Romain-en-Gal datés de la même période, laisse imaginer une importation de ces récipients originaires d'Orient par la voie du Rhône. L'exemplaire de Genève, de par sa datation très ancienne, pourrait correspondre aux toutes premières occurrences de ce type de récipients également attestés dans des coloris différents sur le site de Corent dans des contextes datés de LTD1 et LTD2<sup>80</sup>.

*Le fragment de récipient ? (pl. VI, 1)*

Ce fragment de récipient est composé d'une simple tôle repliée et fixée par un rivet. Son interprétation comme fragment de vaisselle est sujette à caution, même si elle se justifie par la faible longueur de la tige du rivet, qui joint deux tôles d'un récipient, à moins qu'elle ne constitue une réparation. Aucun argument de datation objectif ne peut être avancé pour cette pièce hormis son contexte (La Tène finale au sens large).

*Les éléments de passoire (pl. VI, 2-4)*

Ce type de passoire d'importation romaine, voire même de fabrication locale<sup>81</sup>, est généralement constituée de trois pièces, toutes représentées dans le mobilier de Genève. Le corps de la passoire est composé d'une fine tôle criblée de trous (pl. VI, 3), sur laquelle on brase un doigtier sur la panse (pl. VI, 2) et un poucier au niveau de la lèvre (pl. VI, 4) qui forment en association le système de préhension de l'objet. Les fragments de tôle et le doigtier peuvent être attribués au même individu car ils proviennent tous de la fosse (F4), datée de LTD1b, qui a également livré des fragments d'amphores italiques Dressel 1. Quant au poucier, il provient d'une fosse de l'horizon 4. Sur le plan fonctionnel, ces éléments peuvent tout aussi bien avoir filtré du vin importé que des boissons indigènes, dans un cadre souvent lié à la pratique du banquet. On retrouve des attestations en territoire allobroge dans les dépôts culturels de Larina et de la colline de Sainte-Blandine à Vienne, où quatre exemplaires quasiment intacts ont été mis au jour.

79 Marie-Clothilde LEQUOY, «Le dépôt funéraire de la Mailleraye-sur-Seine», dans Dominique Cliquet [et al.], (dir.), *Les Celtes en Normandie: les rites funéraires en Gaule (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, actes du 14<sup>e</sup> colloque de AFEAF, Evreux, mai 1990, Rennes, 1993, fig. 10, 8-9, p. 126.

80 Matthieu POUX, «Le sanctuaire arverne de Corent», dans Christian Goudineau (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, 2006, p. 125.

81 Matthieu POUX, *L'Âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, 2004, p. 244; Michel FEUGERE, Claude ROLLEY (dir.), *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*, Actes de la table-ronde CNRS organisée à Lattes du 26 au 28 avril 1990, Dijon, 1991.

### *Le pied de récipient (pl. VI, 5)*

Cette plaque de bronze massive aux extrémités arrondies correspond à un support de fond de cruche. Il porte encore les traces du brasage nécessaire à sa fixation ainsi que deux cercles concentriques dont la fonction nous échappe: il ne peut s'agir de décor, puisque c'est précisément sur cette face que repose l'objet, mais plus probablement à une marque liée à la fabrication du vase (marque de construction, d'artisan, économie de matière...). Sur le plan chronologique, cet élément ne peut être daté que par son contexte: attribué à la fin du I<sup>er</sup> s., ce dernier livre toutefois des intrusions du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. qui remettent en cause la datation augustéenne de l'objet.

### *Le fragment de couteau (pl. VI, 6)*

Ce fragment de lame de couteau est trop fragmentaire pour proposer une identification fonctionnelle. Seul son contexte entre les horizons 2 et 3, permet de l'intégrer à ce corpus.

### Production

Cinq objets peuvent entrer dans cette catégorie. Il s'agit d'un fléau de balance, de deux ciseaux, d'une douille d'identification incertaine et d'un aiguisoir ou brunissoir.

### *Le fléau de balance (pl. VI, 7)*

Ce type de fléau de balance, caractéristique de la fin de la période gauloise, est composé d'une tige à trois œillets, l'un central et les deux autres situés à chaque extrémité. L'ensemble de la balance est complété par des plateaux fixés le plus souvent par des liens organiques. Ce type est considéré à juste titre comme un instrument de mesure de précision, servant à la pesée de métaux ou de monnaies au moment de leur fabrication ou lors d'opération de change<sup>82</sup>. Une utilisation dans un cadre artisanal comme l'orfèvrerie reste néanmoins plausible.

Le fragment de la cathédrale provient du sommet du substrat géologique (horizon 2), daté entre 150 et 120 av. J.-C. Par son unique présence, il atteste l'importance des transactions qui se déroulent sur l'*oppidum* à cette période, ce type d'objet étant particulièrement rare en dehors des agglomérations de type *oppidum*.

### *Les ciseaux droits (pl. VI, 8-9)*

Ces objets, attestés par un exemplaire complet et une extrémité d'outil, sont utilisés dans le cadre de l'artisanat du bois, pour des travaux de taille, de sculpture ou de nettoyage<sup>83</sup>. Ils se distinguent du bédane utilisé pour le creusement de mortaises par un tranchant formant un triangle isocèle alors que ce dernier comporte un tranchant à angle droit. Leur découverte peut signifier la présence d'un atelier spécialisé comme constituer simplement les vestiges d'un chantier de construction. L'exemplaire (pl. VI, 8) peut être interprété comme un outil servant aux travaux de matériau dur en raison de son manche entièrement métallique. Il provient d'une couche de l'époque augustéenne, tandis que l'autre fragment a été mis au jour dans une couche laténienne scellée par un foyer augustéen.

### *Le fragment de douille (pl. VI, 10)*

Cet objet très fragmentaire à douille pourrait correspondre à un outil indéterminé avec une partie active lacunaire, ou encore, à un talon de lance. On ne peut pas garantir ces identifications compte tenu de l'état de conservation de son extrémité distale. Sa présence dans le four de l'atelier de potier de l'horizon 3 plaide plutôt pour la première hypothèse.

82 Dorothea VAN ENDERT, *Die Bronzefunde aus dem Oppidum von Manching: kommentierte Katalog*, Stuttgart, 1991, p. 60; Marie-Odile LAVENDHOMME et Vincent GUICHARD, *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, Paris, 1997, p. 164; Stefan FICHTL, *La Ville celtique: les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, 2005, p. 106.

83 Anika DUVAUCHELLE, *Les outils en fer du Musée romain d'Avenches*, Avenches, 2005, pp. 49-51.

### *L'aiguiseur (pl. VI, 11)*

Un aiguiseur ou brunissoir en schiste est issu d'une couche datée par la stratigraphie des horizons 2 ou 3. Ce parallélépipède rectangle de section trapézoïdale comporte des traces d'usure qui permettent de l'interpréter comme un outil. Il devait servir à aiguiser ou à polir des artefacts en cours de réalisation. Des objets similaires sont attestés sur l'*oppidum* de Bibracte, dans des contextes d'ateliers liés au travail des métaux<sup>84</sup>.

### Quincaillerie

La plupart des objets assignés à ce groupe consistent en des clous, agrafes, crampons ou décors d'appliques, qui entrent dans la catégorie fonctionnelle du mobilier et de l'immobilier. Il faut souligner ici le faible nombre d'éléments de quincaillerie recueillis, avec un nombre maximum de 113 clous seulement (NMI) pour les horizons 2 à 5 confondues. Ce faible nombre peut s'expliquer par un recours à des modes de construction faisant appel à des éléments de liaison en bois (chevilles, tenon/mortaises), par la faible surface fouillée ainsi que par la présence d'espaces de cour et de voirie, moins riches en vestiges de mobilier et d'immobilier que des couches de destruction des bâtiments. On notera néanmoins la présence d'une plaque de serrure (pl. VI, 12), qui atteste de la présence de meuble ou de porte au début de la période romaine.

### Mobilier religieux (?)

Trois objets gallo-romains issus d'un même contexte ont retenu notre attention, car ils complètent notre vision des activités cultuelles qui ont pu être pratiquées sur le parvis. Il s'agit de deux clochettes (*tintinnabula*) et d'une rouelle-cage provenant du comblement d'un puits scellé à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Leur association peut être considérée comme caractéristique de dépositions cultuelles gallo-romaines: parmi les 58 *tintinnabula* découverts sur le sanctuaire des Bolards, cinq exemplaires ainsi que trois rouelles-cages ont été retrouvés dans la proximité immédiate du *fanum* II<sup>85</sup>.

### *Les tintinnabula (pl. VI, 13-14)*

Les deux *tintinnabula* de la cathédrale consistent en de petites clochettes en bronze coulé, qui peuvent servir de sonnailles pour les animaux. Ce type d'objet est assez courant dès le début de la période romaine, avec notamment plusieurs attestations dans les camps augustéens du *limes* ou encore à Vitudurum<sup>86</sup>. Dans un cadre religieux, il est possible qu'elles soient actionnées une fois le don accompli ou lors de prières. À ce titre, elles font sans doute partie du mobilier liturgique<sup>87</sup>.

### *La rouelle-cage (pl. VI, 15)*

Aussi appelés «polyèdres à nodosités», ces objets sont souvent considérés comme des parures d'origine celtique, en référence aux rouelles et aux anneaux à protubérance de La Tène finale dont ils représentent probablement une évolution tardive<sup>88</sup>. Néanmoins, aucun

84 Christian GOUDINEAU et Christian PEYRE, *Bibracte et les Éduens, À la découverte d'un peuple gaulois*, Paris, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 1993, p. 112.

85 Colette POMMERET, «Les objets en métal et les objets divers», *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-St-Georges (Côte d'Or)*, dans *RAE*, suppl. 16, Dijon, 2001, pp. 366-368, fig. 4, 25-35; p. 373, fig. 7, 73-75. Soulignons ici que parmi les 58 exemplaires retrouvés sur l'ensemble du site, deux proviennent de la voie, un d'un *sacellum* et les 55 restants de l'enceinte du sanctuaire.

86 Vreni SCHALTENBRAND-OBRECHT, Beiträge zum römischen Oberwinterthur, Ausgrabungen im Unteren Bühl, die Eisenfunde, Vitudurum 7, Zürich, 1996. *Monographien Kantonsarchäologie Zürich* 27, 1996, Taf. 11, 146, pp. 270-273.

87 Gérard BATAILLE, *Des mobiliers aux cultes celtiques: analyses qualitatives et quantitatives des mobiliers métalliques issus des sanctuaires laténiens*, Thèse de doctorat inédite en archéologie soutenue à l'Université de Bourgogne, 2004, p. 126. Cette fonction s'inspire de parallèles ethnologiques, notamment dans le cadre de la religion hindoue.

88 Pascale CHARDRON-PICAULT (dir.) *Des hommes de feu, des hommes du feu. L'artisanat en pays éduen*. Catalogue, septembre 2007 à janvier 2008, Autun, 2007, p. 63.

exemplaire comparable, présentant un grand cercle central relié à deux cercles de taille plus petite, n'est attesté à notre connaissance avant la période augustéenne. Il apparaît à cette époque en contexte funéraire, par exemple dans la tombe 698 de Wederath associé à une fibule à queue de paon, et sur les camps du *limes* rhéan<sup>89</sup>. Une production de ce type d'objet est attestée par un moule découvert à Autun, sur le site artisanal du Lycée militaire<sup>90</sup>.

La fonction de ce type d'objet est problématique, mais sa présence dans la tombe de Wederath en association avec des perles de collier en verre et bronze laisse envisager un usage comme pendentif-amulette, comme le suggèrent certains auteurs. Les occurrences du sanctuaire des Bolards n'éclairent pas complètement leur fonction symbolique, même si une fonction propitiatoire ou apotropaïque est très souvent évoquée à propos des amulettes.

## Synthèse chronologique

Si l'on fait abstraction de l'horizon 1, signalé par un probable tumulus daté du premier âge du Fer ou des phases anciennes de La Tène, la fréquentation du site de la cathédrale de Genève débute dès le début du II<sup>e</sup> av. J.-C., soit à la phase LTC2, caractérisée par la présence de cinq marqueurs chronologiques:

- deux fibules de schéma La Tène moyenne de type Mötschwil, considérées comme fossiles directeurs de LTC2,
- un bracelet en verre bleu à section côtelée et décors de filigranes jaunes et blancs (Série 18 de R. Gebhard), apparaissant dès la fin de LTC1,
- un bracelet en verre pourpre de section côtelée et perlée, considéré comme une variante des exemplaires de couleur bleue de la série 21 de Gebhard,
- une perle oculée en verre bleu à protubérance et filaments jaunes, caractéristique selon M.-A. Zepezauer de la seconde partie de La Tène moyenne et du tout début de La Tène finale (LTD1a).

Ces cinq artefacts proviennent tous de couches remaniées, de sorte qu'il est difficile de les mettre en relation avec des structures fouillées. Ils forment néanmoins un ensemble cohérent, datable de la fin de La Tène moyenne.

Le début de la Tène finale, soit la phase LTD1 datée entre 150/140 et 80/70 avant notre ère, est marqué sur le site par la présence d'un nombre plus conséquent de «fossiles directeurs» soit par:

- un bracelet en verre pourpre de section lisse, dont la production commence dans le courant de LTC2 et s'intensifie au début de LTD1,

---

89 August HAFFNER, *Das keltisch-römische Gräberfeld von Wederath-Belginum: 2. Teil, Gräber 429-883 ausgegraben 1956/1957*, Mainz am Rhein, 1974, Wederath 2, Tombe 698.

90 Pascale CHARDRON-PICAULT (dir.) *Des hommes de feu, des hommes du feu. L'artisanat en pays éduen*. Catalogue, septembre 2007 à janvier 2008, Autun, 2007, p. 63, fig. 58.

- plusieurs bracelets en verre bleu de section lisse considérés comme des marqueurs de LTD1 et dont la production semble se terminer dans le courant de LTD1, même si des exemplaires sont toujours attestés à LTD2a, entre 80/70 et 60/40 av. J.-C.,
- trois fibules de Nauheim, considérées comme des fossiles directeurs par excellence de LTD1b,
- un fragment de fibule, ainsi qu'une ébauche de fibule de type Lauterach, qui est parfois pris pour une variante de la fibule de Nauheim et dont la datation coïncide avec celle de cette dernière,
- un fragment de bracelet tubulaire en mauvais état, très courant sur les *oppida* de LTD1b et absent des contextes de LTD2.

La transition entre la première et la seconde phase de La Tène finale se marque sous la forme de :

- fibules filiformes à corde interne, caractéristiques de la transition entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s. avant notre ère et perdurant jusqu'au Haut Empire.

Viennent ensuite les fossiles directeurs de LTD2 avec :

- une fibule à coquille, type apparu dans les années 80/70 avant notre ère, qui perdure jusqu'au début de la période augustéenne,
- deux fibules à collerette et une variante à disque médian, caractéristiques des niveaux de LTD2b, attestés notamment à Sermuz ou encore à Bâle-Munsterhügel, dans des couches postérieures à la Conquête, qui perdure jusqu'à la période augustéenne
- trois fibules de type Alésia, considérées comme les premières fibules à charnière portées par les soldats de César durant la Guerre des Gaules, qui perdurent jusqu'à fin du I<sup>er</sup> s. avant notre ère,
- une fibule à fixe-corde sans protège-ressort, qui peut être considérée comme une évolution des dernières formes de fibule de tradition laténienne et semble apparaître vers 40 av. notre ère.

Enfin, la période augustéenne livre neuf fibules pouvant être rattachées à cette phase avec notamment :

- quatre fibules gauloises simples à fixe-corde, protège-ressort et pied ajouré, dont les premières attestations en contexte clos sont fournies par les tombes de Göbblingen-Nospelt, datées des années 30/20 avant notre ère,
- quatre fibules de type Aucissa, qui succède au type Alésia à partir de 20 av. J.-C., comme l'attestent les camps précoces du *limes* comme Dangstetten, où les deux types se côtoient durant la première phase du site.
- une fibule de type Nertomarus, qui apparaît dans la seconde partie de la période augustéenne et perdure durant tout le premier siècle de notre ère.

Au vu de ces éléments (fig. 5), il semble clair que le site de la cathédrale a été fréquenté dès le début du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, même s'il est difficile de préciser cette datation, faute de vestiges associés aux mobiliers les plus précoces recueillis dans le secteur. L'absence de fibules clairement datées de la transition entre LTC2 et le début de La Tène finale (fibules à ressort en arbalète et pied de schéma LT finale) est compensée par plusieurs fossiles directeurs en verre (perle oculée, bracelet en verre pourpre et bleu de section lisse). Les faciès céramiques de l'horizon 2 comblent cette lacune et laissent envisager une fréquentation continue durant le second siècle. Comme le souligne l'analyse céramologique, les phases suivantes de La Tène D (à partir de 120 av. notre ère) se caractérisent toutes par des lots d'objets suffisamment abondants liés aux divers aménagements du site, qui autorisent à parler d'une véritable occupation de la colline à partir du I<sup>er</sup> s. avant notre ère.

Synthèse des marqueurs chronologiques	LTC 2	LTD1a	LTD1b	LTD2a	LTD2b	Auguste	1 <sup>er</sup> s.
Fibules de Mötschwil	██████████						
Bracelet en verre bleu côtelé à filigranes	██████████						
Bracelet en verre pourpre côtelé et perlé	██████████						
Perle en verre bleu et jaune oculée à protubérances	██████████	██████████	██████████				
Bracelet en verre pourpre lisse	██████████	██████████	██████████	██████████			
Bracelet en verre bleu lisse	██████████	██████████	██████████	██████████			
Fibules de Nauheim			██████████	██████████	██████████	██████████	
Bracelet tubulaire			██████████	██████████	██████████		
Fibules de Lauterach			██████████	██████████	██████████		
Fibules filiformes à corde interne et arc coudé			██████████	██████████	██████████	██████████	
Fibule à coquille				██████████	██████████	██████████	
Fibules à collerette					██████████	██████████	
Fibules à disque médian					██████████	██████████	
Fibules d'Alésia					██████████	██████████	
Fibule à fixe-corde					██████████	██████████	
Fibule à fixe-corde et protège-ressort					██████████	██████████	
Fibule d'Aucissa						██████████	██████████
Fibule de type Nertomarus						██████████	██████████
Fibule à cache-ressort simple						██████████	██████████

Fig. 5  
Tableau de synthèse chronologique

### Analyse spatiale et taphonomique

Ces deux méthodes d'analyse complémentaires seront effectuées selon les types d'objets et les datations fournies par leur typologie et/ou par leur contexte d'origine. L'étude taphonomique met en évidence les diverses manipulations subies par les objets, par l'observation du degré de fragmentation et des éventuelles traces de destruction qui les caractérisent. Combinée à la répartition du mobilier dans l'espace, elle vise à distinguer les différents pôles d'activité dont témoigne le mobilier métallique, d'un point de vue à la fois spatial et chronologique.

Les pièces d'armement présentent les indices de traitement les plus évidents, avec une forte fragmentation des objets, des traces de pli et de destruction volontaires. À l'exception de l'éperon, aucune d'entre elles n'a été retrouvée à l'état complet. Les fourreaux ont subi un traitement caractéristique des manipulations d'armes connues depuis la publication du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde<sup>91</sup>. L'exemplaire n°1007 (pl. I, 1) a été ployé, comme le montre clairement sa cassure proximale. L'individu à pontet rectangulaire (pl. I, 2) semble avoir subi des coups au niveau de l'entrée, dont la tôle est fragmentaire sur l'avant et enroulée sur le revers. De plus, son extrémité distale a conservé l'amorce d'une torsion. Quant au fragment de plaque (pl. I, 3), sa vue de profil illustre à elle seule les plis volontaires qu'il a subis.

91 Jean-Louis BRUNAU, Patrice MENIEL, François POPLIN, *Gournay I: les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1973-1984)*, dans *RAP*, Amiens, 1985.

Les éléments d'orle de bouclier (pl. I, 6-7) sont également très fragmentaires et semblent avoir été torsadés. Issus des fosses de l'horizon 3 et 4 (pl. I, 1-2) et du sol de l'horizon 2 (pl. I, 3), ces cinq objets montrent une répartition concentrée sur la Cour Saint-Pierre (fig. 6 et 7). Ils peuvent être interprétés comme les reliefs de dépôts liés à des pratiques de destruction d'armes, attestées tant dans le cadre funéraire que sur les sanctuaires. La présence de l'éperon résulte vraisemblablement d'une perte, car il provient du premier niveau de la voie est, contexte dans lequel il n'est pas surprenant de retrouver un objet lié au transport. On reviendra ultérieurement sur la croisière issue de la nef. Les objets interprétés comme des *militaria* sont trop peu nombreux pour se prêter à une analyse spatiale cohérente. On notera néanmoins que trois d'entre eux sont situés dans la partie nord-est du site.

L'analyse de la parure et en particulier celle des fibules s'appuie sur un corpus plus abondant. Cette catégorie de mobilier est particulièrement bien représentée, avec une quarantaine d'individus qui permettent une analyse séquencée. Les fibules de schéma La Tène moyenne sont fortement fragmentaires et ont été découvertes dans des contextes remaniés. Il en est de même pour les parures en verre, souvent issues de remblais qui montrent une répartition indifférenciée sur l'ensemble du site. Il est par conséquent difficile d'interpréter ces objets, qui semblent pour la plupart, résiduels. Il en est de même pour les fibules de type Nauheim, Lauterach ou filiformes datées de l'horizon 3, soit de LTD1, qui montrent une fragmentation forte et une distribution sur l'ensemble du site, sans concentration notable (fig. 7).

La répartition spatiale et le faciès taphonomique des fibules évoluent à LTD2, à partir de l'horizon 4 et surtout de l'horizon 5. En effet, une concentration dans la zone de la cour Saint-Pierre est notable à partir de cette période, particulièrement pour les individus datés de LTD2b et du début de l'époque romaine (fig. 7). Les exemplaires représentés dans ce secteur couvrent tous les types caractéristiques de LTD2 (fibule à coquille, deux individus à collerette et à disque médian, ainsi que des fibules filiformes). De même, la quasi-totalité des parures augustéennes sont présentes sur le secteur (fibules gauloises simples, de type «Aucissa», de type «Nertomarus»). Il n'est pas surprenant de découvrir plus d'éléments dans ce secteur mieux fouillé que les autres, mais cette objection est relativisée par la faible occurrence de fibules de cette période sur les autres secteurs du site. L'état de conservation de ces parures plaide dans le même sens. En effet, la cour Saint-Pierre livre trois fibules complètes (pl. IV, 6, 10, 16) ainsi que des parures complètes ou bien conservées, dont la fragmentation résulte probablement des conditions de prélèvement (pl. IV, 3, 9, 14). De plus, des traces de destruction volontaire peuvent être constatées sur la fibule d'Aucissa (pl. IV, 5), qui semble avoir été pliée, ainsi que sur la fibule gauloise simple complète (pl. IV, 10) dont l'ardillon a été tordu. Des traitements similaires ont déjà été observés sur le site du Parc La Grange, ainsi que sur le sanctuaire de Martigny<sup>92</sup>. L'hypothèse d'une déposition volontaire de parures est renforcée par la répartition des anneaux en alliage cuivreux, qui montre la même concentration à cette période. La conjonction de ces éléments permet d'imaginer la présence proche d'un lieu de culte à déposition de parure dès LTD2b. L'association de ces deux types de parures en situation d'offrandes, est bien attestée dans des contextes culturels contemporains, notamment à Corent, à Gergovie ou encore à Mandeure.

---

92 Matthieu POUX, *Genève, Parc de la Grange, Étude préliminaire des petits objets*, rapport interne inédit au Service cantonal d'archéologie, 2003; Véronique REY-VODOZ, «Les fibules gallo-romaines de Martigny VS», dans ASSPA, 1986, pp.150-198.



Fig. 6  
Carte générale de répartition du petit mobilier.

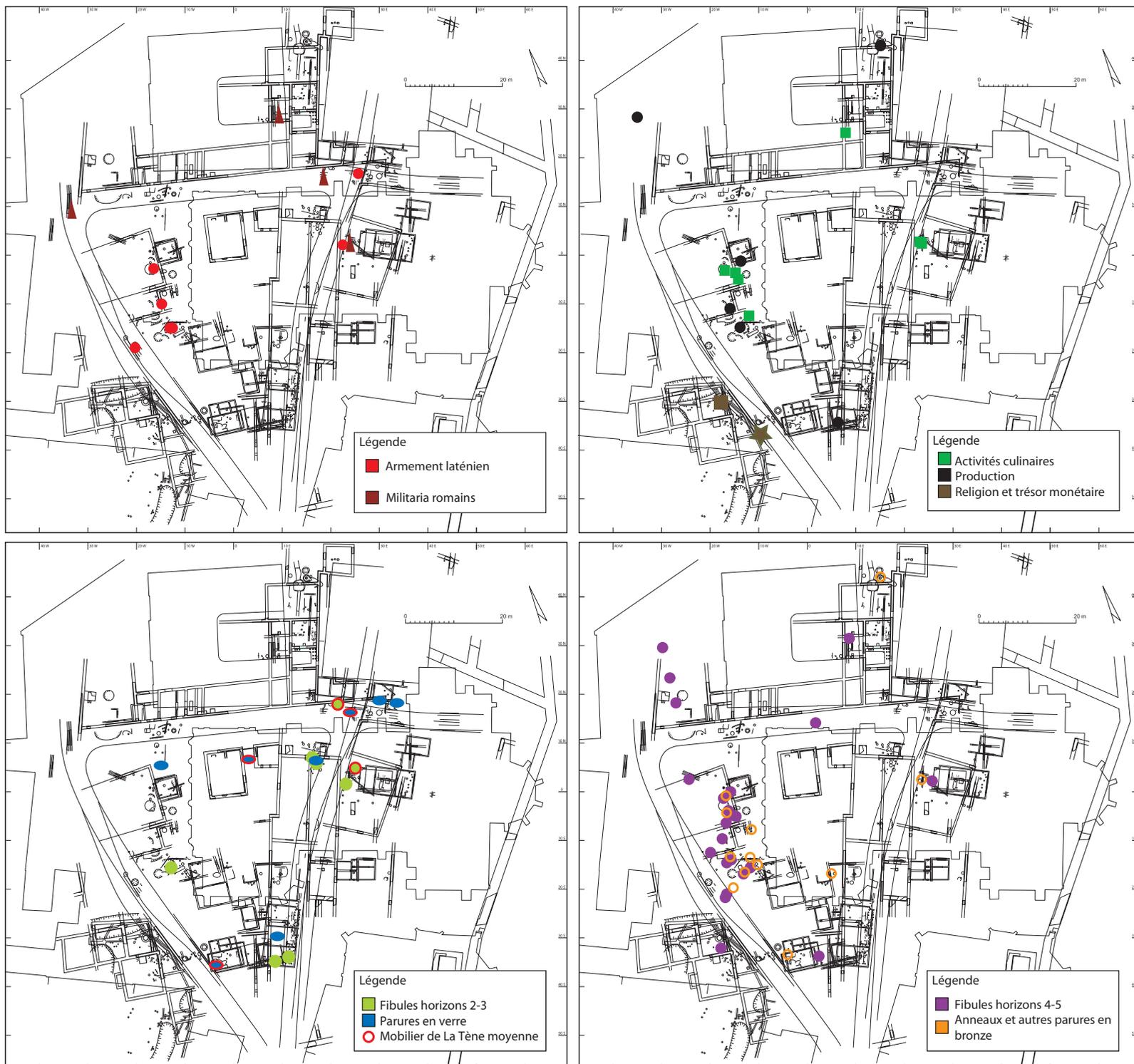


Fig. 7  
Répartition spatiale par type de mobilier.  
En haut : à droite, l'armement laténien et romain; à gauche, les activités culinaires, artisanales et religieuses.  
En bas : à droite, les fibules des horizons 2 et 3 et la parure en verre; à gauche, les fibules des horizons 4 et 5 et les objets de parure en alliage cuivreux.

Pour compléter le panel d'activités attestées dans le secteur de la cour Saint-Pierre, on signalera la présence d'objets liés à la sphère productive et festive. Cette zone fournit trois fragments liés au commerce et à l'artisanat, soit une balance, un brunissoir et un fragment de ciseau. Ces éléments mis au jour dans les horizons 2 et 3 supposent une activité commerciale contemporaine des dépôts d'armes. Cet aspect est corroboré par la présence de nombreuses monnaies dans la même zone et en particulier, du trésor monétaire du parvis, qui renvoie à la fois à la sphère économique et culturelle.

Un fragment de couteau, un poucier de passoire ainsi qu'une tôle rivetée identifiée comme un fragment de récipient métallique attestent la consommation de boissons et de nourritures sur place. Ils semblent corroborer les hypothèses énoncées par M.-A. Haldimann à partir du mobilier céramique: de nombreuses amphores vinaïres tardo-républicaines et des jattes montrant un faciès taphonomique particulier, avec des lèvres surreprésentées par rapport aux autres parties de vase, l'amènent à postuler la tenue de banquets à caractère public, funéraire et/ou culturel<sup>93</sup>.

Les activités artisanales pratiquées sur le site sont illustrées par le fabricat de fibule de type Lauterach (pl. III, 6). Cet élément a été découvert sous un empiérement augustéen au niveau du bâtiment B1, daté de l'horizon 3 et démantelé lors de l'installation de la voie est durant l'horizon 4. Or, ce bâtiment comporte un sol rubéfié et une «pierre à cupule» interprétable comme une pierre artisanale utilisée comme enclume et comme polissoir. Ces éléments montrent que la zone a abrité un artisanat du bronze spécialisé dans la

réalisation de parures. Du point de vue typo-chronologique, l'ébauche découverte à cet endroit peut être attribuée à l'horizon 3. Il est donc envisageable d'interpréter ce bâtiment comme un atelier de bronzier.

L'association de ces éléments renvoyant aux activités religieuses (dépôts d'armes, de parures et de monnaies), festives (vestiges et accessoires de banquet) et profanes (outillage) n'est pas incompatible. Le second état du sanctuaire de Corent, daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. avant notre ère, présente un faciès tout à fait comparable au niveau de son porche d'entrée<sup>94</sup>. De même, certains ensembles culturels de La Tène finale en territoire allobroge, comme Larina ou Sainte-Blandine, où des outils côtoient parures et ustensiles culinaires, témoignent de la même juxtaposition de pratiques ayant trait à la sphère économique, religieuse, funéraire et/ou politique. On se gardera, sur la base de cette association, de privilégier l'une ou l'autre de ces trois hypothèses.

Le faciès de la nef montre une association de mobilier particulière qui étaye les interprétations formulées par M.-A. Haldimann. La mise en exergue de reliefs de banquets funéraires à caractère aristocratique est particulièrement significative, dans une zone où ont été mis au jour plusieurs sépultures ainsi que des fragments d'amphores volontairement brisées. L'analyse du mobilier métallique renforce cette hypothèse, du moins en ce qui concerne les horizons 3 et 4. Une zone restreinte entre la voie et les sépultures a en effet livré un poucier, deux tôles de passoire et un fragment de fibule provenant de la même fosse que les amphores, une croisière d'épée, le fourreau

93 Marc-A. HALDIMANN, *Des céramiques aux hommes*, à paraître.

94 Matthieu POUX et Matthieu DEMIERRE, *Larina et Sainte-Blandine, un culte des déesses-mères en territoire allobroge?*, colloque de Neuchâtel pour la reprise de l'étude du site de La Tène, octobre 2007, à paraître; Matthieu DEMIERRE, *Le mobilier métallique du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme)*, Mémoire de licence à l'Université de Lausanne, 2006.

miniature, une fibule filiforme complète, ainsi qu'un anneau que nous interprétons comme une bague (fig. 8). Cette association d'armement, de vaisselle métallique et de parure est caractéristique des tombes aristocratiques de la fin de la période gauloise<sup>95</sup>. La bague, la croisière en bronze, ainsi que le fourreau miniature constituent trois objets particulièrement rares. Issus de l'horizon 4, ils soulignent avec l'éperon en bronze – en admettant qu'il ne s'agisse pas d'une perte – le statut privilégié du ou des défunts honoré(s) dans cette zone. L'imitation miniature d'un fourreau de *gladius* témoigne, en outre, des relations étroites entretenues par le défunt avec l'armée romaine. L'épée, attestée uniquement par la croisière, peut être interprétée comme une déposition d'ordre *pars pro toto*, c'est-à-dire la déposition d'une partie symbolisant l'arme entière. Ce type de dépôt est très souvent attesté à La Tène finale, notamment en ce qui concerne les éléments de char et d'armement<sup>96</sup>.

En dissociant les éléments des deux horizons, nous parvenons au séquençage suivant. À l'horizon 4, les fragments d'amphores mutilées associés aux deux éléments d'une même passoire peuvent correspondre aux reliefs d'un banquet funéraire organisé en l'honneur du défunt. Les pièces d'équipement militaire et de parure attribuées au même horizon peuvent être interprétées comme des dépôts primaires (mobilier d'accompagnement du défunt, brûlé sur le bûcher) ou secondaires (offrandes postérieures, liées à l'enfouissement de l'incinération ou au culte funéraire consécutif). Le contexte général de l'horizon 4, caractérisé par une couche cendreuse couvrant toute la zone, plaide plutôt pour l'hypothèse d'un matériel directement lié à la crémation. L'absence de trace de feu sur les objets ne permet pas de valider complètement cette hypothèse. Dans le second cas de figure, les objets ont

pu être déposés dans la sépulture avec le défunt ou à l'extérieur du tumulus, dans le cadre de pratiques postérieures. L'absence de sépulture clairement identifiée à cet endroit reste problématique. En tout état de cause, cette association d'objets exceptionnels semble bien correspondre au mobilier d'une ou de plusieurs tombes remaniées dans le secteur.

Le caractère à la fois funéraire et aristocratique des dépôts est suggéré par comparaison avec les résultats de l'analyse céramologique, ainsi qu'avec les données de terrain : la présence, dans un proche périmètre, d'une sépulture dépourvue de mobilier métallique, vient l'étayer par défaut. Pour autant, le matériel situé autour de la fosse 4 ne provient pas forcément de cette inhumation. Il peut être lié à d'autres sépultures non reconnues à ce jour ou entièrement détruites par les aménagements postérieurs. La fosse F4 et le reste du matériel, vraisemblablement non synchrones, reflètent le déroulement de cérémonies funéraires différenciées. Ce secteur du site se caractérise par des pratiques funéraires qui semblent se prolonger durant plus de 50 ans et même au-delà, aux époques romaine et médiévale.

Un élargissement de cette fonction funéraire au secteur de la cour nord, proposé par M.-A. Haldimann, ne peut s'appuyer sur l'étude du petit mobilier. On notera néanmoins que cette zone livre deux fibules de type Mötschwil, type principalement attesté dans les nécropoles du plateau suisse de La Tène C2, ainsi que la perle à protubérance. Ces artefacts contemporains du point de vue typochronologique peuvent également provenir d'une ou plusieurs tombes datées de LTC2. Le fait qu'ils soient issus de contextes remaniés doit néanmoins inciter à la prudence. Si cette hypothèse devait s'avérer pertinente, on pourrait en déduire que toute la zone relève de la même fonction depuis La Tène moyenne.

95 Jeannot METZLER, *et al.*, «Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique», dans *Doss. d'Arch. du Musée Nat. d'Hist. et d'Art I*, Luxembourg, 1991; Alain FERDIÈRE, Anne VILLARD, «La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre)» dans *7e suppl. à la Rev. Arch. du Centre de la France*, Saint Marcel, 1993.

96 Voir par exemple Martin SCHÖNFELDER, *Das spätkeltische Wagengrab von Boé (Dép. Lot-et-Garonne): Studien zu Wagen und Wagengräber der jüngeren Latènezeit*, Mainz: Römisch-Germanischen Zentralmuseum (RGZM), 2002.

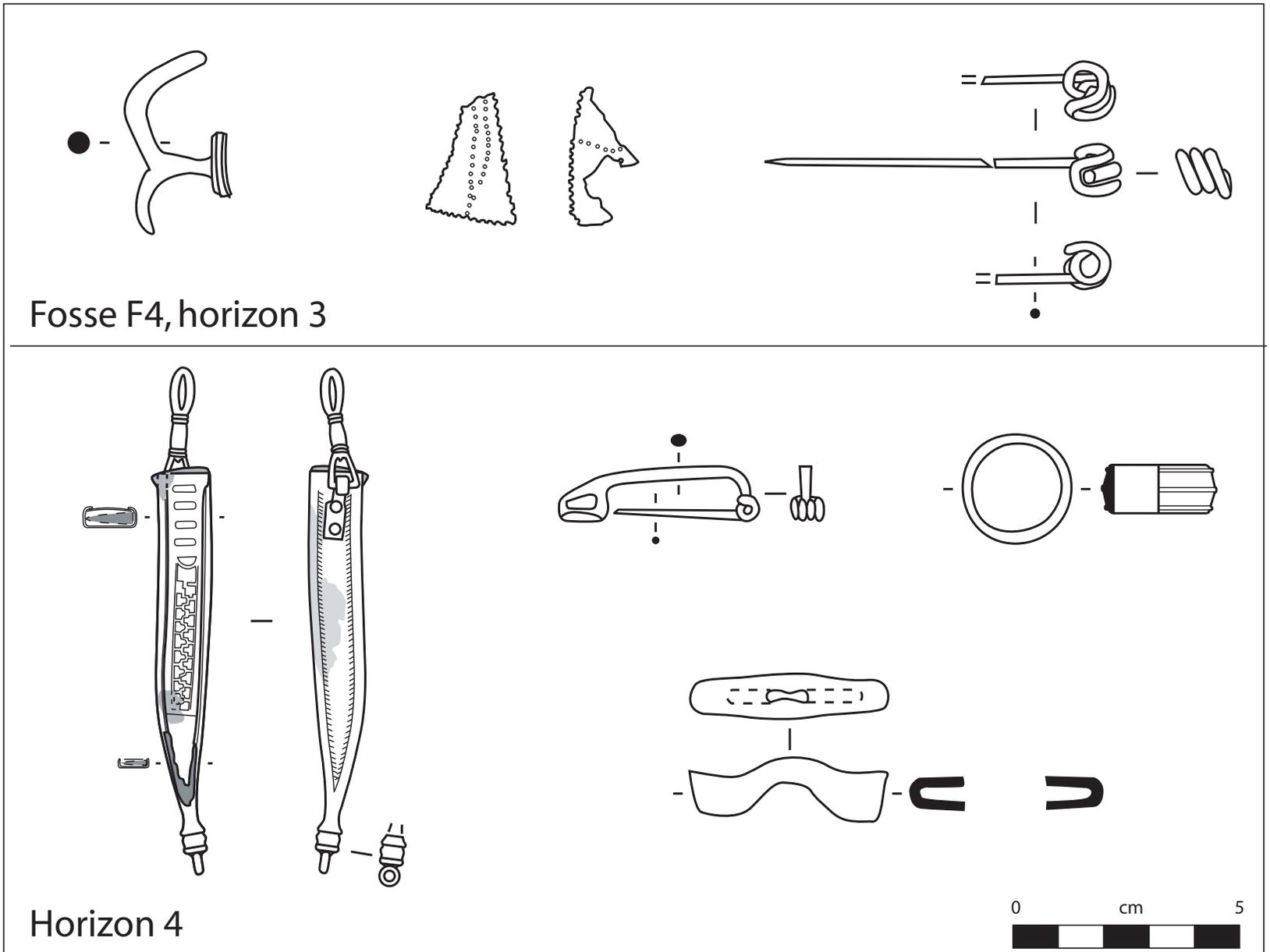


Fig. 8  
Ensemble de matériel issu de la nef.

## Synthèse

### *Entre activités profanes et religieuses*

Le petit mobilier du site de la cathédrale de Genève comporte différents éléments représentatifs des activités artisanales et commerciales juxtaposés à d'autres artefacts caractéristiques de pratiques religieuses, funéraires et festives. Les différents secteurs explorés du site témoignent de pôles dédiés à des activités bien différenciées.

Dès l'horizon 2, soit dès le troisième quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., les activités liées à la production et au commerce sont attestées au niveau du parvis, qui livre notamment un aiguisoir et un fragment de fléau de balance. Principalement attesté sur des centres de pouvoir de type *oppidum* (Bibracte, Corent), cet élément pouvait être utilisé tant pour le change que pour l'artisanat des métaux précieux. Il démontre à lui seul que le site de la cathédrale a été le cadre de transactions commerciales importantes, gérées et contrôlées par l'aristocratie locale<sup>97</sup>. Dès l'horizon 3, cette dimension est renforcée par la présence d'un four de potier dans la cour nord, ainsi que par l'existence probable d'un atelier de bronzier sous la Taconnerie, représenté par une ébauche de fibule de Lauterach en association avec une pierre artisanale (enclume).

Les niveaux situés sous la nef de la cathédrale livrent, un mobilier ayant trait à la sphère funéraire. La présence résiduelle de parure en verre et de fibules de type Mötschwil laisse en effet supposer la présence de sépultures dans cette zone dès le début du II<sup>e</sup> s. av. notre ère. La mise en évidence d'un *tumulus* dans la même zone vient corroborer cette hypothèse. Il est possible que les premières traces de fréquentation du site soient en rapport avec ces activités d'ordre funéraire et

aristocratique, même s'il est impossible, en l'état de nos connaissances, d'établir la contemporanéité des vestiges et du mobilier. La riche tombe en *tumulus* de Verna, située près d'Hières-sur-Amby et datée de LTD1b<sup>98</sup>, fournit un exemple de ce type de sépulture à La Tène finale en contexte allobroge. Quelle que soit sa datation, la présence du *tumulus* devait probablement constituer un élément visible du paysage, signifiant pour la population locale. L'implantation d'une nécropole dans un tel contexte ne serait pas due au hasard, mais répondrait à des considérations d'ordre symbolique dont la compréhension nous échappe : culte héroïque des ancêtres, pouvoir propitiatoire attribué à d'anciennes sépultures ? Ce phénomène de continuité est attesté dans au moins deux cas : l'espace public d'Acy-Romance (Ardennes) ou le sanctuaire de Mirebeau (Côte-d'Or), fondés et organisés autour d'anciens tertres de l'Âge du Bronze<sup>99</sup>. À Genève, il est illustré par la présence récurrente d'éléments liés à des cultes plus anciens (menhirs, pierre à cupules), sous le sanctuaire de Saint-Gervais, près de «l'inhumé assis» de l'ancienne Prison Saint-Antoine ou encore, sur la résidence aristocratique du Parc La Grange, en association avec des dépositions de parures. Selon M.-A. Haldimann, ils pourraient témoigner d'une réactivation et d'une exploitation symbolique de ces éléments protohistoriques à La Tène finale, lors de la constitution de l'actuelle agglomération genevoise.

L'activité funéraire devient plus marquée aux horizons 3 et 4, qui livrent des sépultures et des reliefs de banquet aristocratiques concentrés à l'ouest de la voie. Le mobilier issu de la fosse F4 (fragments de passoire, tessons d'amphores et faciès céramique particulier) comme celui découvert à proximité (croisière d'épée en alliage cuivreux, fourreau miniature) permettent d'y restituer le déroulement

97 Stefan FICHTL, *La Ville celtique: les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, 2005, p. 106.

98 Francis PERRIN et Martin SCHÖNFELDER (dir.), *La Tombe à char de Verna (Isère): témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge*, Lyon, 2003, pp. 124-125.

99 Bernard LAMBOT, «Maisons et société à Acy-Romance» dans Patrice Méniel et Bernard Lambot, *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*. Actes du XXV<sup>e</sup> colloque AFEAF de Charleville-Mézières (mai 2001), 2002, fig.1; Marc-André HALDIMANN, *Des céramiques aux hommes*, pp. 88-90, à paraître.

de cérémonies en l'honneur des défunts. Ce type de pratiques et la qualité exceptionnelle du mobilier (éperon, parures en verre...) incitent à interpréter ce secteur comme une zone privilégiée. Si les modalités exactes de ces pratiques – notamment le mode de déposition des pièces d'armement – nous échappent en grande partie compte tenu du caractère résiduel et remanié des dépôts (reliquat de sépultures perturbées?), ils permettent de restituer un ou plusieurs ensemble(s) cohérent(s), liés à la sphère funéraire aristocratique. Ce mobilier dénote une acculturation forte, tant sur le plan des pratiques que des types d'objets rencontrés. La consommation de vin importé d'Italie dans le cadre du banquet funéraire, ainsi que la reproduction de fourreau imitant une arme de tradition romaine, attestent de contacts étroits entre l'aristocratie locale et le pouvoir romain. Ces rapprochements peuvent être imputés à la conquête du territoire allobroge dès 121 avant notre ère et à la création consécutive de la Province de Narbonnaise. L'intégration précoce des élites locales au monde romain constitue la pierre d'angle de ce processus. Elle s'illustre par une romanisation différenciée de l'élite allobroge par rapport aux autres régions de Gaule tempérée, déjà mise en évidence dans la tombe de Verna. Cette sépulture a livré les vestiges d'un char d'apparat, caractéristique des pratiques funéraires celtiques, associé à un ensemble de vaisselle métallique importé comprenant notamment un type de bassin rarissime au nord des Alpes. Cet ensemble mis en perspective avec celui de Genève soutient la comparaison. Sur le plan fonctionnel, on constate le même type d'association de mobiliers (vaisselle métallique, épée, importations, amphores), voire même de pratiques complémentaires: si le mobilier de la fosse F4 représente les vestiges du banquet funèbre en l'honneur du défunt, la vaisselle métallique de Verna peut être interprétée comme le service privé du défunt, qu'il emporte avec lui dans l'au-delà.

### *Manifestations aristocratiques et contacts à longue distance*

Concernant les rapports entre élites allobroges et pouvoir romain, le petit mobilier confirme en grande partie les hypothèses émises par M.-A. Haldimann sur la base de l'étude des structures, des textes et de la céramique<sup>100</sup>. Bien qu'intégré à la *Provincia* dès 121, le site de Genève reste avant tout un site de tradition indigène, dont les rapports avec Rome ne sont tangibles qu'à partir de l'horizon 3: l'attache de *pugio* ou de *spatha* permet de postuler une fréquentation ou le passage sur le site d'un individu en liaison avec l'armée romaine avant 80 av. J.-C. Il est très difficile d'établir une correspondance avec un quelconque événement historique (invasions cimbro-teutoniques, conquête de la Narbonnaise). La même remarque peut être formulée concernant les objets romains des horizons 4 et 5. Une présence militaire peut s'envisager dès LTD2b, du fait de la découverte d'autres objets d'origine italique comme les fibules à collerette, de type d'Alésia ou d'Aucissa. Il n'est pas nécessaire de voir dans ces objets la trace des armées de César intervenues dans ce secteur pour contrer l'émigration helvète de 58 avant notre ère<sup>101</sup>. Le fragment de suspension de fourreau de *gladius*, ainsi que le fragment de paragnathide attestent une perdurance de cette occupation au moins jusqu'à la période augustéenne. La croisière en alliage cuivreux, influencée par des modèles romains et surtout, le fourreau miniature à décor ajouré de type *opus interrasile*, mettent en relief cette fréquentation du site par l'armée romaine. Ils peuvent également avoir appartenu à un chef local enrôlé en qualité d'auxiliaire. Cette hypothèse est confortée par le nombre d'aristocrates allobroges ayant revêtu le gentilice de Pompeius, suite aux campagnes de Pompée contre Sertorius (77-72), ou celui de Iulius après la Guerre des Gaules<sup>102</sup>:

100 Marc-André HALDIMANN, *Des céramiques aux hommes*, pp. 160-163, à paraître.

101 César, *Bell. Gall.* I.

102 Marc-André HALDIMANN, *op. cit.*, pp. 161-162; Ybe van der WIELEN, Anne GEISER, Franz KOENIG, Matteo CAMPAGNOLO, *Monnayages allobroges, Cahiers romands de numismatique 6*, Lausanne-Genève, 1999, pp. 28-29 et 45.

particulièrement emblématique, à cet égard, est l'exemple des cavaliers allobroges Ecos et Roucillos, gratifiés de terres, de sommes d'argent et de charges honorifiques en récompense de services militaires rendus durant le conflit et les guerres civiles consécutives<sup>103</sup>. Ce postulat est renforcé par la fibule en oméga découverte dans un contexte de LTD2b, qui pourrait constituer un élément d'origine ibérique, peut-être ramené lors des campagnes de Pompée en Espagne. Cette implication de l'élite locale dans les opérations menées par l'armée romaine en Gaule et dans d'autres provinces, déjà évidente à la vue des textes<sup>104</sup>, se matérialise par ces objets témoignant d'un fort degré d'acculturation. L'hypothèse d'une division interne entre partis pro-romains et traditionnalistes est suggérée lors de la révolte de Catagnatos relatée par Dion Cassius (XXXVII, 47-48) en 62-61 avant notre ère. Elle trouve également écho dans ces artefacts qui illustrent clairement le parti choisi par une fraction, voire la majorité de l'aristocratie allobroge en territoire genevois<sup>105</sup>.

Le site livre d'autres artefacts témoignant de relations étroites entre élites gauloises. L'éperon en bronze à terminaison moulurée, rare en Gaule occidentale et fréquent en Celtique orientale, de même que les fibules de Mötschwil, sans autre occurrence connue en Suisse occidentale, démontrent l'établissement de rapports commerciaux et/ou diplomatiques entre aristocrates allobroges et helvètes et ce, dès LTC2. Ils soulignent l'importance stratégique de l'*oppidum Genavensis*, situé dès 121 av. notre ère à la charnière entre *Provincia* et Gaule indépendante.

L'aristocratie locale se révèle également à la lumière des manifestations cultuelles observées sous le parvis. Cette étude corrobore les observations de M.-A. Haldimann, qui interprète cet espace ouvert comme une sorte de cour où se déroulaient des banquets à caractère religieux et aristocratique. La présence d'amphores mutilées dans le cadre de ces pratiques de consommation peut être rapprochée des rites de mutilation observés sur les armes et d'autres petits mobiliers comme les fibules ou la vaisselle métallique (passoire, récipients...) liés aux horizons 2 à 4. Les quelques fragments retrouvés ne suffisent pas, cependant, à postuler la présence d'un sanctuaire dans cette zone. Tout au plus est-il possible de constater ces pratiques, qui peuvent tout aussi bien correspondre à des activités funéraires. La fosse 16, qui a livré un fragment de fourreau ployé en association avec des reliefs de banquet (anse d'amphore sélectionnées et mutilées) incite néanmoins à les considérer comme les vestiges d'activités cultuelles accomplies à proximité. Les nombreuses fibules entières et les anneaux en alliage cuivreux issus de la zone viennent conforter cette hypothèse. Ces pratiques de déposition de parures, bien qu'absentes avant l'horizon 4, sinon avant l'horizon 5, sont perceptibles dans cette zone dès LTD2b. Elles constituent, avec les monnaies, la composante la plus fréquente des assemblages de mobilier métallique mis en évidence sur les sanctuaires au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>106</sup>. La découverte proche d'un dépôt de 290 monnaies en argent allobroges, dont les plus récentes ont été frappées entre 70 et

103 César, *Bell. Civ. III*, 59 1-2.

104 Marc-André HALDIMANN, *op. cit.*, p. 162; Michel TARPIN, «Les Allobroges dans l'histoire», dans Jean-Pascal JOSPIN (éd.), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône au Alpes*, (Catalogue d'exposition), Gollion, 2002 p. 94.

105 Voir aussi la résidence aristocratique du Parc La Grange. Le niveau de romanisation perceptible à partir du petit mobilier et surtout de l'architecture y est flagrant (Marc-André HALDIMANN, Pierre ANDRÉ, Evelyne BROILLET-RAMJOUÉ et Matthieu POUX, «Entre résidence indigène et domus gallo-romaine: Le domaine antique du Parc de la Grange (GE)», dans *AS*, 24.2001.4).

106 Gérard BATAILLE, *Des mobiliers aux cultes celtiques: analyses qualitatives et quantitatives des mobiliers métalliques issus des sanctuaires laténiens*, Thèse de doctorat inédite en archéologie soutenue à l'Université de Bourgogne, 2004.

61 av. J.-C. plaide dans le même sens<sup>107</sup>. Même s'il est possible d'attribuer une simple fonction de thésaurisation à ce dépôt, sa proximité avec la zone de déposition de fibules renforce l'hypothèse d'une interprétation cultuelle de la zone<sup>108</sup>. Cet assemblage fait écho au dépôt allobroge de la colline de Sainte-Blandine à Vienne, dont les pentes ont livré un mobilier métallique abondant mis en relation avec un sanctuaire situé au sommet du promontoire<sup>109</sup>. La présence de dépôts en situation de versant semble, de manière plus générale, constituer une caractéristique des lieux de culte allobroge (Larina, Sainte-Blandine). Elle pourrait expliquer le peu d'objets caractéristiques d'activités cultuelles découverts sur le site jusqu'à l'horizon 4. L'entretien régulier de la place a pu entraîner un rejet du mobilier sur les pentes de la colline, comme le suggère M.-A. Haldimann au sujet du dépotoir découvert en 1972 au niveau du Théâtre de la Cour St-Pierre. Ce dépotoir présente un faciès comportant de nombreuses céramiques à boire, pouvant correspondre à des vestiges de banquet. On notera, en outre, la présence de la fibule à plaquette (pl. III, 9), retrouvée complète. Enfin, l'association des *tintinnabula* et de la rouelle-cage, mises au jour dans le comblement d'un puits situé dans cette zone, suggère une perdurance de l'activité cultuelle durant le Haut Empire. Les quelques inscriptions retrouvées en remploi dans les fondations de la cathédrale ne sont malheureusement d'aucune aide pour étayer cette thèse. Il serait tentant de la mettre en relation avec la dédicace à la déesse tutélaire de Genève ou encore, avec la présence d'une inscription dédiée

par des prêtresses du culte impérial<sup>110</sup>. Le caractère résiduel des autres inscriptions retrouvées dans ce secteur, dont la majeure partie est originaire de Nyon, se réfèrent à un périmètre géographique beaucoup trop large pour être exploitées.

#### *Place du site de la cathédrale dans l'agglomération genevoise*

Le petit mobilier du site de la cathédrale permet de préciser sa relation avec le reste de l'*oppidum genavensis*. L'hypothèse avancée par M.-A. Haldimann suppose que la cour observée sous le parvis en constitue le noyau d'urbanisation, selon le modèle développé pour le site d'Acy-Romance : une grande place dépourvue de vestiges, située à proximité d'un ancien tertre, y concentre toutes les fonctions économiques, politiques et religieuses propres aux grandes agglomérations. À proximité se dressent plusieurs temples, ainsi qu'une série d'inhumés assis, phénomène également observé à Genève sous l'ancienne Prison Saint-Antoine<sup>111</sup>. Sans remettre en cause cette hypothèse, l'absence d'habitat caractérisé (exception faite des ateliers artisanaux mis en évidence dans le secteur) doit inciter à la prudence.

Les premières traces de fréquentation du site, datées de LTC2, semblent correspondre à une zone à vocation funéraire située sous la nef. Durant l'horizon 3, la cour nord et la Taconnerie semblent dédiées aux activités artisanales de potier et de bronzier. Parallèlement, l'activité de la cour Saint-Pierre se caractérise par des pratiques de banquet et de manipulations d'armes. Vers 70 avant notre

107 Matteo CAMPAGNOLO, «Commentaire au trésor de Saint-Pierre». dans Ybe van der WIELEN *et al.*, *Monnayages allobroges*. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, *Genève-Lausanne: Cahiers de Numismatique romande*, pp. 297-306; Marc-André HALDIMANN, *Des céramiques aux hommes*, pp. 111-112, à paraître.

108 Katherine GRUEL, «De la nature des dépôts monétaires gaulois», dans Ph. Barral, A. Daubigny, C. Dunning, G. Kaenel, M.-J. Roulière-Lambert, *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de L'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005. vol. 2, Besançon, 2007, pp. 709-714.

109 Gabriel CHAPOTAT, *Vienne gauloise: le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine, volume 1: texte, volume 2: planches*, Lyon, 1970; en dernier lieu Matthieu POUX et Matthieu DEMIERRE, *Larina et Sainte-Blandine, un culte des déesses-mères en territoire allobroge?* colloque de Neuchâtel pour la reprise de l'étude du site de La Tène, octobre 2007, à paraître.

110 Gerold WALSER, *Römische Inschriften in der Schweiz: für den Schulunterricht ausgewählt fotografiert und erklärt, Teil 1: Westschweiz*, Bern, 1979, pp. 74-75.

111 Marc-André HALDIMANN et Patrick MOINAT, «Des hommes et des sacrifices: Aux origines celtiques de Genève», dans *AS*, 22.1999.4, pp. 170-181.

ère, un grand incendie affecte toute la zone de la Taconnerie et les bâtiments détruits par le feu ne sont pas reconstruits à l'identique. Cet événement violent peut être considéré comme la conséquence d'un accident lié à des activités artisanales. À l'époque laténienne comme à l'époque romaine, la plupart des artisanats dangereux sont généralement confinés en périphérie des agglomérations, afin de minimiser les risques qu'ils induisent pour l'ensemble de la communauté. Un autre argument réside dans le fait que des pratiques funéraires ont encore cours sous la nef durant l'horizon 4. Si un centre urbain a pu accueillir des inhumations particulières, comme à Acy-Romance, il n'est pas le lieu des nécropoles communautaires. Ces dernières sont le plus souvent reléguées en périphérie immédiate des *oppida*<sup>112</sup>.

Si la nature du mobilier recueilli dans le secteur de la cathédrale ne permet pas d'exclure la possibilité d'un sanctuaire inscrit en centre-ville, son contexte d'implantation laisse envisager une autre possibilité. Il est en effet comparable à celui récemment découvert dans les faubourgs de l'*oppidum* arverne de Gondole<sup>113</sup>. Les fouilles y ont mis en évidence un complexe artisanal (potiers, forgerons) situé à l'extérieur du fossé du rempart, dans un secteur où des sondages systématiques ont également révélé la présence d'enclos et de fosses d'ordre cultuel, ainsi que des tombes. La même association a été observée dans le secteur de la porte du Rebout à Bibracte. Au vu de ces comparaisons, la relégation dans un même secteur des artisanats dangereux, d'un lieu de culte et d'un espace funéraire semble davantage correspondre à un contexte suburbain qu'à un faciès de centre-ville.

Cette proposition peut également être étayée par la relation étroite qui unit activités funéraires et cultuelles, récemment mise en évidence par P. Nouvel en Bourgogne septentrionale<sup>114</sup>. Ses recherches menées sur une vaste zone d'étude montrent qu'à La Tène finale, ces fonctions sont souvent concomitantes en périphérie d'agglomération. Cette situation ne perdure pas au-delà de la conquête romaine, période à partir de laquelle le sanctuaire gagne de l'ampleur au détriment des nécropoles, ou inversement. Dans le cas particulier de Genève, il semble que l'on soit confronté au premier cas de figure. Les dépôts de parures ne deviennent véritablement perceptibles qu'à partir de la fin de l'horizon 4 et surtout au début de l'horizon 5, tandis que la zone de la nef se couvre de constructions et semble perdre sa vocation funéraire. Dans ce contexte, la mise en place de constructions maçonnées dès la période augustéenne constitue la marque d'une expansion du noyau urbain, dont le centre économique et les quartiers d'habitat devaient plutôt se situer entre le port et le plateau des Tranchées<sup>115</sup>. Inscrit à l'origine de l'*oppidum*, le site de la cathédrale (secteur de la prison Saint-Antoine compris) peut être considéré comme une sorte «d'acropole» à vocation aristocratique et cultuelle, au même titre que la colline de Sainte-Blandine pour l'agglomération de Vienne<sup>116</sup> ou le plateau de Fourvière pour l'agglomération supposée de la plaine de Vaise<sup>117</sup>. Les fonctions politiques et religieuses juxtaposées à la présence d'artisanat y affirment, par leur concentration, l'importance du site et son appartenance à une agglomération d'envergure, qui rassemble dès le second siècle avant notre ère toutes les composantes fonctionnelles d'un *oppidum*.

112 Stefan FICHTL, *La Ville celtique: les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, 2005.

113 Ulysse CABEZUELO et Yann DEBERGE *et al.*, «Recherches aux abords de l'*oppidum* de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme), Bilan des opérations préventives et programmées conduites depuis 2002», dans *Bulletin de l'AFEAF* 24, 2006, p. 31-34.

114 P. NOUVEL, «Sanctuaires, lieux de culte et occupation du territoire, l'exemple de la Bourgogne du Nord à la fin du Second âge du Fer», dans Philippe Barral, Alain Daubigney, Cynthia Dunning, Gabriel Kaenel, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, *L'âge du fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de L'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, vol. 2, Besançon, 2007, pp. 777-796.

115 Marc-André HALDIMANN et Patrick MOINAT, «Des hommes et des sacrifices: Aux origines celtiques de Genève», dans *AS*, 22.1999.4.

116 Gabriel CHAPOTAT, *Vienne gauloise: le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine, volume 1: texte, volume 2: planches*, Lyon, 1970.

117 Marc-André HALDIMANN et Patrick MOINAT, *op. cit.*

**Planche I, 1. Inv. 1007.** Fragment de fourreau d'épée constitué de deux tôles, la tôle avers insérant le revers par un système de gouttières latérales. L'avers présente des bordures soulignées par une rainure. Une extrémité est repliée à l'angle droit. Fer. L. 212,6 mm, l. 3,8 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 13.00W/15.00S. Comblement d'une fosse (F15) (20 premiers cm). C.84.134. Datation: 100-50 av. J.-C. Horizon 3-4.

**Planche I, 2. Inv. 2098.** Fragment de fourreau d'épée à pontet rectangulaire enroulé à son extrémité proximale. L'avers présente des bordures soulignées par une rainure. L'entrée du fourreau a été volontairement repliée. Fer. 160,2 g. L. 282 mm, l. 49 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 20.50W/19.00S, alt. 397,60-397,00. Comblement d'une fosse (F16). C.99.52. Datation: 60-40 av. J.-C. Horizon 4.

**Planche I, 3. Inv. 2385.** Deux fragments de plaque de fourreau repliée à plusieurs reprises. Ces fragments doivent se situer à l'extrémité distale du fourreau à la vue de l'arrêt des gouttières. Fer. L. 138 mm, l. 53 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 14.00-17.00W/7.00-12.00S, alt. 397,3. Couche sur terrain géologique. C. 83. 232. SG 42c, c. 13. Horizon 2.

**Planche I, 4. Inv. 1125.** Croisière d'épée campaniforme, avec orifice d'insertion pour la soie de forme rectangulaire et intérieur très corrodé. Base-cuivre. 17,5 g. L. 13 mm, l. 44 mm. Contexte: «Nef», 22.50E/2.20N, alt. 396,59. Occupation. Probablement C.85.19. SG 61, c. 41. Datation: 100-50 av. J.-C. Horizon 3.

**Planche I, 5. Inv. 2018.** Eperon semi-circulaire à aiguillon médian et boutons de fixation latéraux circulaires. Le corps présente des moulurations près de l'aiguillon. Base-cuivre. 22,9 g. L. 77 mm. Contexte: «Cour nord», 25.50E/16.20N, alt. 395,70. Remblai de la ruelle. C.97.78. Datation: 100-80 av. J.-C. Horizon 3.

**Planche I, 6. Inv. 2399.** Fragment d'orle de bouclier. Fer. 17,4 g. L. 64 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 12.00-14.00W/14.00-16.00S, alt. 397,4. Comblement d'une fosse laténienne, scellée par un foyer augustéen. Plan B12, VI.

**Planche I, 7. Inv. 2400.** Fragment d'orle de bouclier. Fer. L. 110 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 16.00-17.00W/2.00-4.00S. Remblai d'occupation. C.83.233. Datation: 100-50 av. J.-C. Horizon 2-3.

Planche I

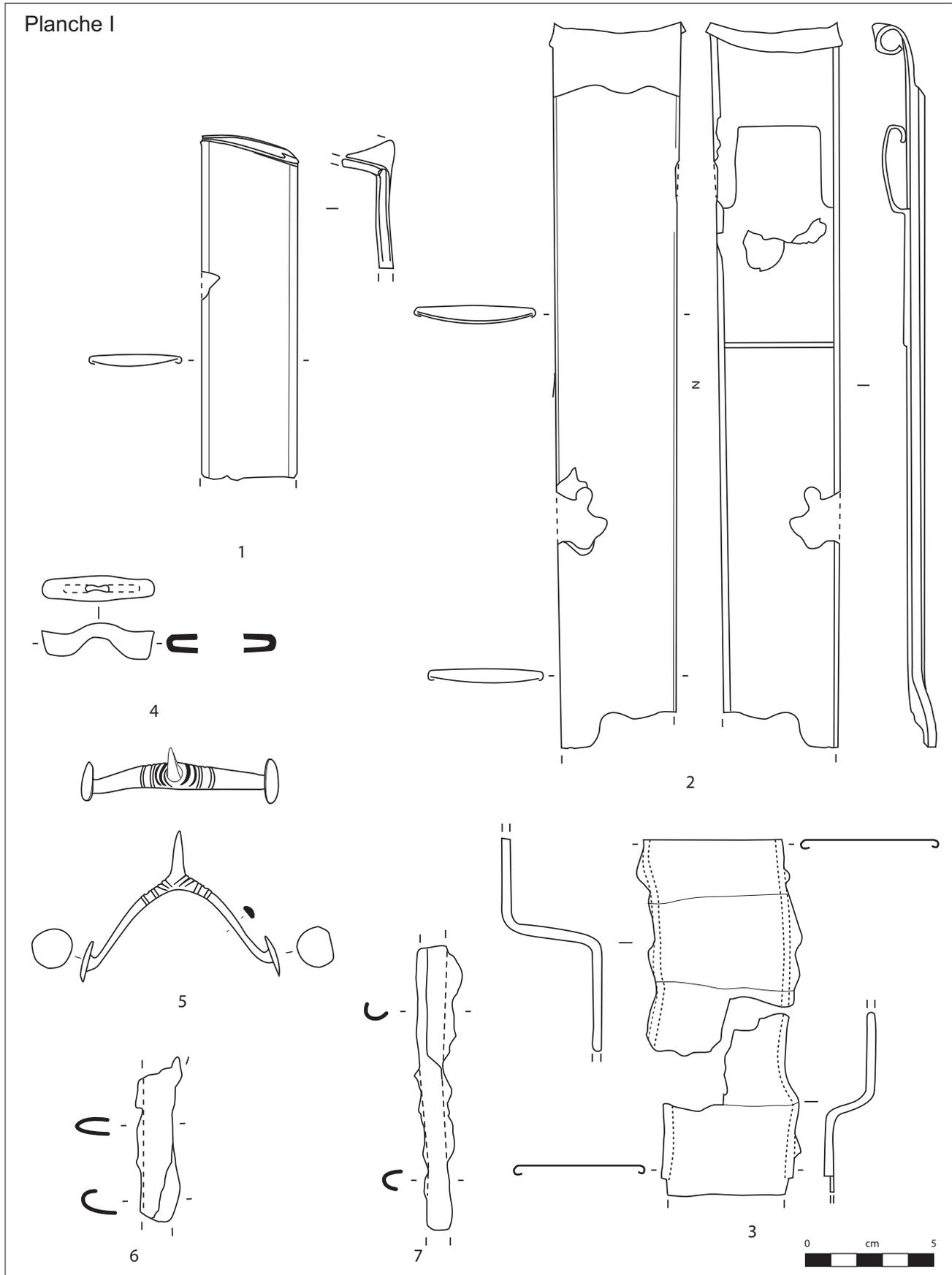


Planche I: 1: Fragment de fourreau. 2: Fragment d'entrée de fourreau avec pontet rectangulaire. 3: Fragment d'extrémité distale de fourreau. 4: Croisière d'épée campaniforme. 5: Eperon. 6-7: Fragments d'orles de bouclier. 1-3, 6-7: Fer. 4-5: Base-cuivre.

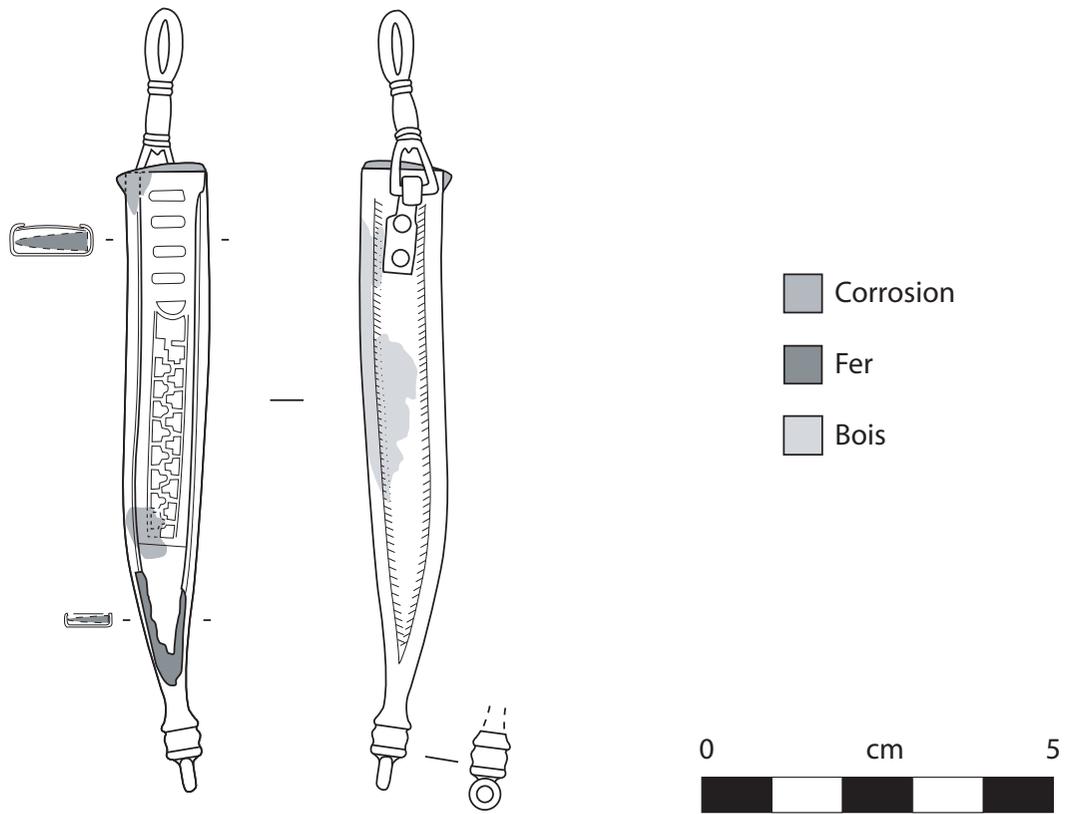
**Planche II, 1. Inv. 2168.** Fourreau miniature formé de trois plaques, la plaque revers sertissant par un système de gouttière les deux plaques revers. La plaque avers est ornée d'une évocation de résille ajourée à décor géométrique et de lignes incisées. La plaque revers est décorée par des stries soulignant la bordure de l'objet. Le bouton de la bouterolle, cannelé et percé de façon à constituer un anneau, a été rajouté par brasure à l'extrémité du fourreau. Le pontet est fixé sur le revers à l'aide de rivets. Un système de fixation constitué d'un anneau triangulaire relié à un autre anneau circulaire par une tige moulurée est inséré dans une petite charnière formée par un repli du pontet. Un fragment de plaque manquant de l'avers laisse apercevoir une lame en fer à l'intérieur du fourreau. Base-cuivre et fer. 13,9 g. L. 111 mm, l. 22 mm.  
Contexte: «Nef», 24.30E/2.30N, alt. 396,85.  
Niveau de terre battue et incendie. C.00.14.  
Datation: 60-40 av. J.-C. Horizon 4.

**Planche II, 2. Inv. 2339.** Fragment d'attache de fourreau de *gladius* avec l'anneau de suspension et une partie de l'attache de la frette. Base-cuivre. 8,2 g. Ø 12 mm.  
Contexte: «Cour Mallet», 9.30E/28.90N, alt. 394,8. Occupation du sol de terre battue.  
Datation: 20 av. J.-C.-20 ap. J.-C. Horizon 5.

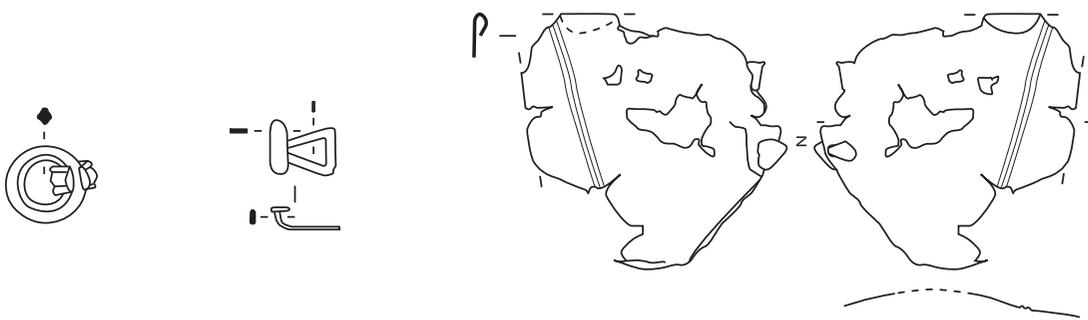
**Planche II, 3. Inv. 2029.** Anneau de suspension de *gladius* ou de *pugio* triangulaire à bouton rectangulaire. Base-cuivre. 1,2 g. L. 19 mm.  
Contexte: «Cour Mallet», 9.30E/28.90N, alt. 394,8. Occupation du sol de terre battue.  
Datation: 20 av. J.-C.-20 ap. J.-C. Horizon 5.

**Planche II, 4. Inv. 361.** Fragment de paragnathide composé d'une tôle fortement froissée avec élément de charnière, deux rivets, et un décor de lignes au repoussé formant un triangle voire un trapèze. Base-cuivre. 13,3 g. L. 73 mm, l. 74 mm.  
Contexte: «Cour St Pierre», 33.70W/9.20N, alt. 395,90. Couche de la ruelle du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. SG 39, c. 15. Horizon 6.

Planche II



1



2

3

4

Planche II: 1: Fourreau miniature. 2: Fragment d'attache de fourreau de gladius. 3: Attache de suspension de gladius ou de pugio. 4: Fragment de paragnathide. 1 : Base-cuivre et fer. 2-4: Base-cuivre.

**Planche III, 1. Inv. 2011.** Fibule de schéma La Tène moyenne à arc mouluré et boule tripartite striée sur le pied, rattaché à l'arc par une bague. Base-cuivre. 4,7 g. L. 73 mm.  
Contexte: «Cour nord», 21.50E/18.65N. Terre rouge contre la fondation du mur E-W. C.96.34. Datation céramique augustéenne, mais il s'agit des remblais post-construction du «praetorium» (50-80 ap. J.-C.).

**Planche III, 2. Inv. 2397.** Fibule de schéma La Tène moyenne à arc finement ouvragé et mouluré composé de trois modules striés perpendiculairement à l'axe de l'arc séparés par des excroissances circulaires également striées. Base-cuivre. 2.8 g. L. 62 mm.  
Contexte: «Cathédrale, bas côté nord», 24.20-26.20E/5.40-6.00N, alt. 400,67-400,97. Troisième travée, le long du mur XI<sup>e</sup> s. Chantier du XII<sup>e</sup> s., remblai rapporté romano-gothique.

**Planche III, 3. Inv. 1005.** Fragment d'arc de fibule de Nauheim triangulaire à décor composé de trois lignes pointillées, ressort à deux spires (conservées) et corde interne. Base-cuivre. 2,1g. L. 31mm.  
Contexte: «Cour St-Pierre», 13.00W/15.00S. Comblement de fosse. C.84.132-133. Datation: 60-40 av. J.-C. Horizon 4.

**Planche III, 4. Inv. 2384.** Fragment de fibule de Nauheim à arc triangulaire à décor à échelle, ressort à trois spires (conservées) et corde interne. L'ardillon et le porte-ardillon sont manquants. Base-cuivre. L. 54 mm.  
Contexte: «Nef», 7.50N/ 15.00-17.00E. C.85.46. SG 64. c. 42-44, 44 étant l'horizon 2 (paléosol). Datation de l'ensemble 20 av. J.-C.-10 ap. J.-C.

**Planche III, 5. Inv. 1174.** Arc de fibule de Nauheim à décor à échelle, cassé au niveau du ressort et du porte-ardillon. Un fragment de ressort (non représenté) et d'ardillon laissent supposer un objet complet sur le terrain. Base-cuivre. 3,1 g. L. 55 mm.  
Contexte: «Nef», 15.00E/7.00N, alt. 395,7. SG 63, c. 49. Horizon 5.

**Planche III, 6. Inv. 514.** Ebauche de fibule de Lauterach à arc présentant deux protubérances sur la tête au-dessus du ressort et l'ébauche d'un décor martelé constitué de stries et d'un cercle aligné. Plusieurs marques d'outils sont visibles sur l'avert et le revers de l'arc ainsi que sur une face latérale. Le ressort non encore formé apparaît sur la forme d'une tige de section ronde légèrement torsadée. Base-cuivre. 4,7 g. L. 115 mm.  
Contexte: «Taconnerie», 6.00E/S.34.60, alt. 398,9. Couche sous l'empierrement augustéen. SG 44, c. 119-120. Horizon 3-4.

**Planche III, 7. Inv. 1164.** Arc de fibule de Lauterach à protubérances latérales près du ressort et décor de lignes avec le départ de deux spires d'un ressort à corde interne et de l'ardillon (non représentés). Base-cuivre. 3,7g. L. 14mm.  
Contexte: «Nef», 17.00E/6.60N, alt. 396,2. Comblement d'une fosse. SG 63. c. 46. Horizon 3.

**Planche III, 8. Inv.2171.** Fibule filiforme à arc coudé, ressort à quatre spires et corde interne et porte-ardillon trapézoïdal ajouré. Base-cuivre. 2,4 g. L. 45 mm.  
Contexte: «Nef», 25.70E/3.30N, alt. 396,6. Niveau d'occupation I<sup>er</sup> s. av. J.-C. avec incendie(?). SG 17, c. 3. Horizon 4.

**Planche III, 9. Inv. 971.** Fragment de fibule filiforme à arc de section ronde et ressort à quatre spires et corde interne. Base-cuivre. 1,2 g. L. 14 mm.  
Contexte: «Cour St Pierre», 15.00-17.00W/ 12.00-14.00S, alt. 396,8. Comblement d'une fosse augustéenne à 40 cm sous le niveau inf. du mur E-W sur 12.00S qui coupe des couches des horizons 3 et 4. SG 42, c. 14.

**Planche III, 10. Inv. 510.** Fragment de fibule filiforme à arc cambré de section ovale et ressort à quatre spires et corde interne. Base-cuivre. 4,3 g. L. 46 mm.  
Contexte: «Taconnerie», 8.50E/34.00S, alt. 399,20. Couche augustéenne, non attribuable à un horizon. C.82.100.

Planche III

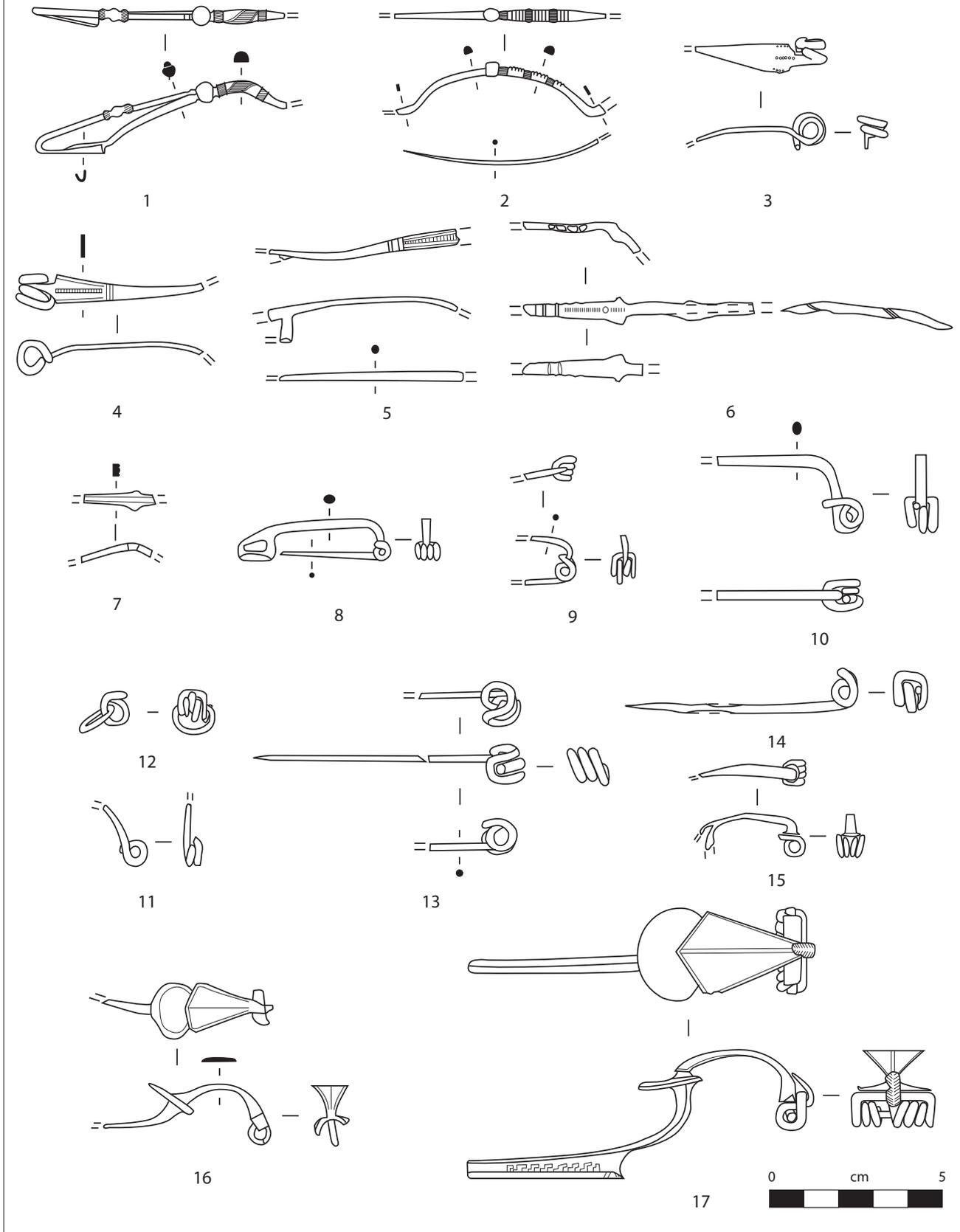


Planche III: 1-2: Fibules de schéma LT moyenne. 3-5: Fibules de Nauheim. 6-7: Fibule et fabricant de fibule de type Lauterach. 8-14: Fibules filiformes à corde interne. 15: Fibule à coquille. 16-17: Fibules à collerette. Base-cuivre.

**Planche III, 11. Inv. 701.** Quatre fragments de ressort de fibule à corde interne et deux spires conservées. Base-cuivre. 1,3 g. L. 12 mm.  
Contexte: «Cour St Pierre», 15.60W/4.10S, alt. 396,95. Terre rouge rubéfiée. SG 58c, 22.  
Datation: 60-40 av. J.-C. Horizon 4.

**Planche III, 12. Inv. 540.** Fragment de ressort de fibule à quatre spires et corde interne. Un anneau de chaînette est fixé dans le ressort. Base-cuivre. 1,6 g. L. 19 mm.  
Contexte: «Taconnerie», 11.00E/33.40S, alt. 398,71. Couche de remblai. Datation: 60-40 av. J.-C. SG 45a, c. 11. Horizon 4.

**Planche III, 13. Inv. 1124.** Ressort de fibule à trois spires et corde interne avec l'ardillon complet. Base-cuivre. 3,2 g. L. 77 mm.  
Contexte: «Nef», 23.40E/3.60N, alt. 396,43. Comblement d'une fosse. SG 61 c. 39. C.85.17.  
Datation: 100-70 av. J.-C. Horizon 3.

**Planche III, 14. Inv. 982.** Ardillon et ressort de fibule à quatre spires et corde interne. Base-cuivre. 4,1 g. L. 67 mm.  
Contexte: «Cour St Pierre», 15.00-17.00W/12.00-14.00S, alt. 396,5. Comblement d'une fosse (80 cm sous le niveau inf. du mur E-W sur 12S). Cette fosse perce une couche de l'horizon 4. SG 42, c. 14. Horizon 4-5.

**Planche III, 15. Inv. 692.** Fragment de fibule à coquille à arc coudé présentant un épaississement circulaire au niveau de la tête au-dessus d'un ressort à quatre spires et corde interne. Base-cuivre. 1,9 g. L. 31 mm.  
Contexte: «Cour St. Pierre», 17.00W/1.00S, alt. 397. Niveau d'occupation. Horizon 4-5.

**Planche III, 16. Inv. 1195.** Fragment d'arc de fibule à collerette décoré d'une ligne soulignant sa bordure et d'une ligne centrale. Le disque médian est également décoré d'une ligne soulignant ses bords. Le ressort (manquant) est protégé par des plaquettes. Base-cuivre. 5,8 g. L. 49 mm.  
Contexte: «Cour St-Pierre», 20.00W/12.00S. Niveau d'occupation de terre brun-rouge du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Pas de contexte céramique.

**Planche III, 17. Inv. 212.** Fibule à collerette presque complète (seul l'ardillon manque). La collerette est décorée d'une ligne soulignant son contour et de deux lignes médianes. Le ressort à fixe-corde décoré, six spires et corde externe comporte un axe de renfort. Le porte-ardillon de grande dimension comporte un décor ajouré de svastikas. Base-cuivre. 27,2 g. L. 99 mm.  
Contexte: «Rue du Cloître», 1.40E/14.80N, alt. 396,30. Comblement d'une fosse laténienne.

**Planche IV, 1. Inv. 1750.** Fibule de type Alésia à arc rubané ogival décoré de trois lignes de tremolo incisées dont une centrale et deux soulignant les bords de l'arc. La charnière réalisée dans le prolongement de l'arc comporte une goupille ornée de sphères à ses extrémités (une manquante). Le porte-ardillon court trapézoïdal est surmonté par deux perles constituées par une tige matée insérée dans une perforation au sommet du pied. Base-cuivre. 12,4 g. L. 56 mm. Contexte: «Cathédrale», 28.50W/24.00N. Terre brun-rouge, remblai. C.90.38. Datation 60 av. J.-C à 10 ap. J.-C. Horizon 5b.

**Planche IV, 2. Inv. 829.** Fragment d'arc rubané ajouré de fibule miniature(?) de type Alésia. Base-cuivre. 0,8 g. L. 25 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 18.00W/31.45S. Couche d'occupation sous un niveau de tuiles effondrées. SG 50. c. 11a.

**Planche IV, 3. Inv. 688.** Fibule de type Alésia à arc ajouré de deux à trois trous. L'arc ogival présente un décor de tremolo surlignant sa bordure. La charnière comporte deux goupilles à ses extrémités. Seules les perles matées du pied et l'extrémité de l'ardillon sont manquantes. 3,5 g. L. 37 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 17.00W/5.50S. Tranchée de fondation du mur du portique.

**Planche IV, 4. Inv. 667.** Charnière et fragment d'arc de fibule de type Aucissa. L'arc massif présente une côte centrale séparée par des incisions formant un décor d'échelle. Base-cuivre. 5,4 g. L. 30 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 15.90W/0.75N, alt. 397,35. Couche d'occupation de l'horizon 4 avec fosse horizon 5 à proximité. SG 42c, c. 15. Horizon 5.

**Planche IV, 5. Inv. 2260.** Fragment de fibule de type Aucissa à arc massif à côte centrale séparée par des incisions formant un décor d'échelle. La tête présente deux protubérances au-dessus d'une charnière. L'arc est fortement replié en direction du pied qui comporte un porte-ardillon plein court avec un bouton rapporté cannelé. La goupille et l'ardillon sont absents. Base-cuivre. L. 42 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 8.60E/32.40N, alt. 394,85. Terre noire d'occupation. SG 117. c. 22. Horizon 5.

**Planche IV, 6. Inv. 782.** Fibule de type Aucissa à arc massif à une gorge centrale avec deux cannelures décorée de cercles. La tête présente deux protubérances au-dessus d'une charnière à goupille présentant un bouton à chaque extrémité. Le porte-ardillon court et plein présente un bouton rapporté à son extrémité. Base-cuivre. 7,8 g. L. 49 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 12.00W/15.00S. Nettoyage de la stratigraphie.

**Planche IV, 7. Inv. 961.** Fibule de type Aucissa à arc massif à côte centrale et rebords marqués. La côte centrale est ornée de petits points incisés plus ou moins visibles selon le degré d'usure de l'arc. La tête présente deux protubérances au-dessus d'une charnière. Seule une partie de la goupille ornée d'un bouton est conservée. La charnière formée dans le prolongement de l'arc est courbée. Le bouton rapporté du porte-ardillon court et plein est absent. 6,3 g. L. 44 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 16.20W/13.80S. Niveau I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

**Planche IV, 8. Inv. 1676.** Petite fibule à plaquettes latérales et à arc de section rectangulaire, ressort à six spires et corde externe, doublées d'un fixe-corde. Base-cuivre. 3,5 g. L. 39 mm. Contexte: «Cathédrale», 26.50-27.50W/19.00N. Remblai. C.89.12. Datation: LTD-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Planche IV, 9. Inv. 668.** Fibule à plaquettes latérales et à arc rubané. Le ressort qui devait à l'origine présenter entre six et huit spires à corde externe (trois conservées) est doté d'un fixe-corde. Le porte-ardillon long et triangulaire comporte trois ajours séparés par deux svastikas (un conservé). Base-cuivre. 12,8 g. L. 92 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 14.95W/4.30S, alt. 397,24. Comblement d'une fosse avec matériel augustéen. SG 58c, c. 21. Datation: 40 av. J.-C.-10 ap. J.-C. Horizon 5.

**Planche IV, 10. Inv. 942.** Fibule à plaquettes latérales et à arc filiforme de section losangique aux angles mousses. Le ressort est à huit spires et corde externe, doublées d'un fixe-corde. Le porte-ardillon long et triangulaire comporte trois ajours séparés par deux svastikas. L'ardillon et l'arc sont légèrement tordus. Base-cuivre. 9,7g. L. 72 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 17.20W/21.10S, alt. 397,78. Début de l'occupation de la ruelle sous le niveau de la ruelle I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. SG 59. c. 5. Horizon 4.

**Planche IV, 11. Inv. 2374.** Fibule à plaquettes latérales et à arc rubané et ressort à six spires (trois conservées) et corde externe doublé d'un fixe-corde. Le porte-ardillon est ajouré. La moitié du ressort est fragmentaire. Base-cuivre. L. 45 mm. Contexte: «Théâtre de la Cour St Pierre», alt. 377,5-388.

**Planche IV, 12. Inv. 1557.** Petite fibule à arc rubané et ressort à quatre spires et corde externe doublé d'un fixe-corde. Base-cuivre. 1,5 g. L. 33 mm. Contexte: «Jardin sud». 15.30E/15.30S. En dessous du niveau mortier de construction. Pas de contexte céramique.

**Planche IV, 13. Inv. 417.** Fibule à cache-ressort simple à arc triangulaire. Le porte-ardillon long et grillagé comporte trois ajours. Seul l'ardillon et une partie du cache-ressort sont absents. 16,4 g. L. 49 mm. Contexte: «Taconnerie», 2.25E/33.80S, alt. 399,39. Couche contenant de l'argile jaune et du mortier. Horizon 6.

**Planche IV, 14. Inv. 942.** Fibule à cache-ressort de type Nertomarus à arc triangulaire avec une côte centrale et des bordures latérales marquées. L'arc comporte une perforation au niveau de l'extrémité du pied. La tête de la fibule présente un décor incisé au-dessus de la gaine du cache-ressort. La gaine est décorée de trois rainures à ses extrémités. Le porte-ardillon trapézoïdale est ajouré par deux fois. 16,2 g. L. 67 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 17.20W/21.15S, alt. 397,78. Terre rouge graveleuse sous ruelle du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Horizon 5.

**Planche IV, 15. Inv. 703.** Fragment de fibule à arc à disque médian et collerette. La collerette est ornée de lignes sur son pourtour et d'une ligne centrale composée de cercles en relief. Le porte-ardillon long et conservé en partie devait comporter au moins cinq ajours. Base-cuivre. 5,7 g. L. 69 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 16.50W/3.00S, alt. 396,95. Niveau de circulation. SG 48, c. 12-14. Horizon 4.

**Planche IV, 16. Inv. 690.** Fibule en oméga aux extrémités enroulées constituées par la tige du corps qui a été aplanie puis enroulée. Base-cuivre. 3,6 g. Ø 22 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 18.00W/8.88-9.00S. Remblai d'occupation. SG 42c, c. A. Horizon 4.

Planche IV

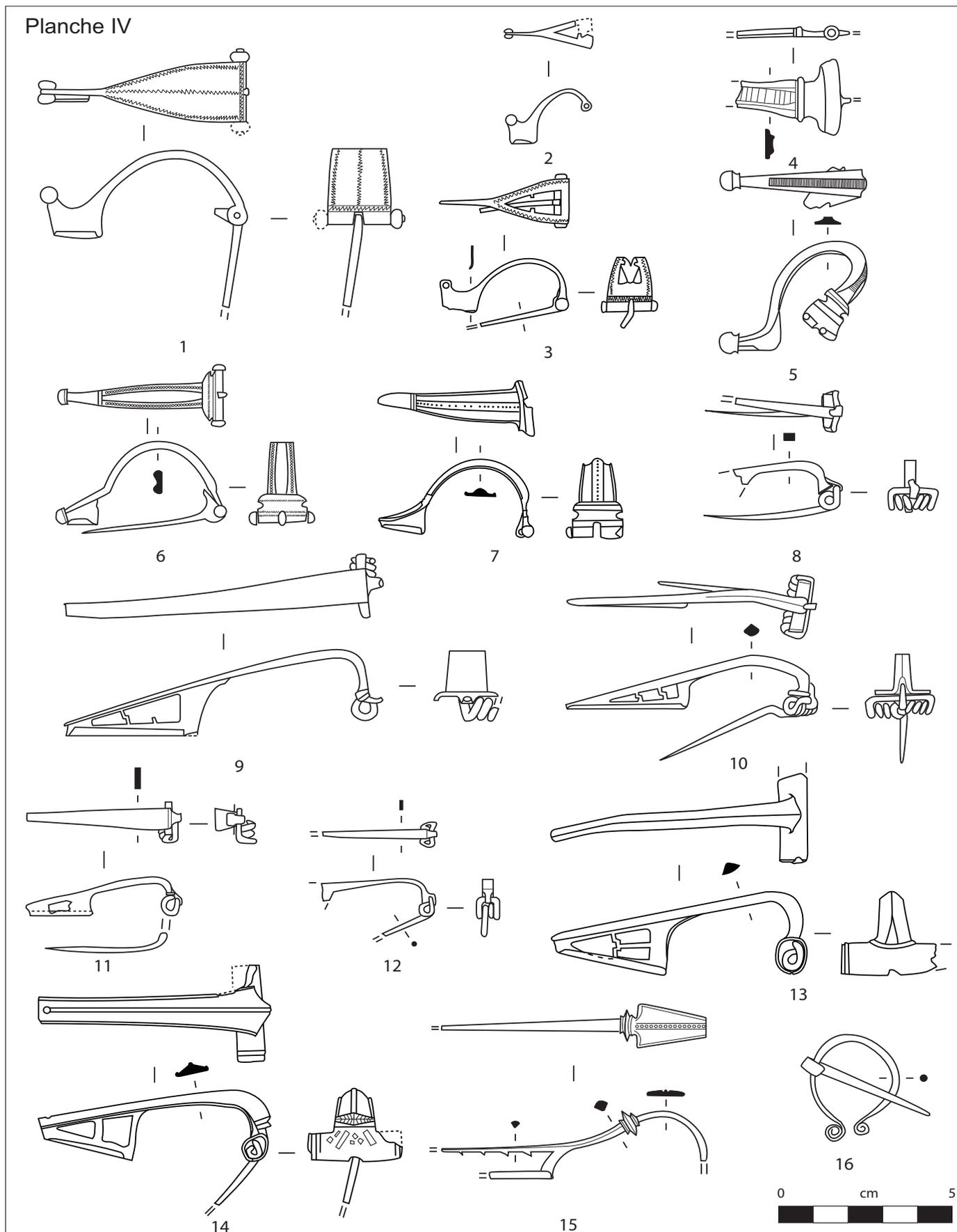


Planche IV: 1-3: Fibules de type Alésia. 4-7: Fibules de type Aucissa. 8-12: Fibules gauloises simples. 13-14: Fibules à cache-ressort. 15: Fibule à disque médian. 16: Fibule oméga. Base-cuivre.

**Planche V, 1. Inv. 1057.** Anneau avec décor ajouré interne formant une sorte d'oméga. Le jonc de l'anneau montre plusieurs renflements. La patine inhabituelle est brun cuivre (feu, alliage spécial?) Base-cuivre. 10,8 g. Ø int. 25 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 12.00W/7.50S, alt. 397,25. Terre noire sous muret augustéen et sur une couche des horizons 2-3.

**Planche V, 2. Inv. 1122.** Anneau/ bague avec trois cannelures et une section lenticulaire. Patine particulière jaune-gris. Base-cuivre. 10,6 g. Ø int. 15 mm. Contexte: «Nef», 23.50E/2.60N, alt. 396,44. Comblement de la fosse 4. Datation: fin II<sup>e</sup> au début I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Horizon 3.

**Planche V, 3. Inv. 198.** Anneau de section hémisphérique. Base-cuivre. 28,8 g. Ø int. 25 mm. Contexte: «Rue du Cloître», 15.00E/44.90N, alt. 393,50. Comblement de la fosse 14. Horizon 4.

**Planche V, 4. Inv. 1032.** Anneau de section en quart de rond. Base-cuivre. 23,3g. Ø int. 23 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 10.40W/14.20S. Couche La Tène finale sous les pierres d'un muret augustéen.

**Planche V, 5. Inv. 1182.** Anneau de section losangique. Base-cuivre. 4,4 g. Ø int. 20 mm. Contexte: «Maccabées», 00.00E/16.00S, alt. 398,25, 5. Remblai I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. SG 123, c. 36-37.

**Planche V, 6. Inv. 1059.** Fragment d'anneau de section plus ou moins facettée avec une cannelure centrale. Base-cuivre. 2,7 g. Ø int. 18 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 12.00W/7.50S, alt. 397,2. Niveau de sol entre terre rouge et noire. SG 58c, c. 12. Horizon 4.

**Planche V, 7. Inv. 714.** Fragment d'anneau de section en ogive. Base-cuivre. 0,9 g. Ø int. 26 mm. Contexte : «Cour St Pierre», 17.00W/5.00S, alt. 396,3. Remblai d'une fosse creusée dans le gravier. Horizon 2.

**Planche V, 8. Inv. 556.** Anneau de section en quart de rond. Base-cuivre. 4,1 g. Ø int. 15 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 15.50W/19.00S, alt. 396,01. Remblai d'une grande fosse avec du matériel I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

**Planche V, 9. Inv. 978.** Anneau de section en quart de rond. Base-cuivre. 3 g. Ø int. 14 mm. Contexte : «Cour St Pierre», 15.00-17.00W/12.00-14.00S, alt. 396,7. Comblement d'une fosse qui perce une couche de l'horizon 4. (60 cm sous le niveau inf. du mur E-W sur 12S). SG 42, c. 14. Horizon 5.

**Planche V, 10. Inv. 706.** Anneau de section en quart de rond. Base-cuivre. 4,9 g. Ø int. 10 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 17.00W/00.00, alt. 397,00. Niveau de sol La Tène finale. SG 42b, c. 10. Horizon 4.

**Planche V, 11. Inv. 1019.** Anneau de section ronde. Base-cuivre. 2,6 g. Ø int. 11 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 12.00W/13.00S, Niveau La Tène finale.

**Planche V, 12. Inv. 1116.** Anneau cassé de section ronde. Base-cuivre. 0,7 g. Ø int. 12 mm. Contexte: «Nef», alt. 396,6. Niveau d'occupation. SG 61, c. 36A. Horizon 4.

**Planche V, 13. Inv. 2402.** Perle de section losangique. Base-cuivre. 1,6 g. Ø int. 3 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 12.00-14.00W/14.00-16.00S, alt. 397,4. Comblement d'une fosse La Tène finale, scellée par un foyer augustéen. Plan B12, VI

**Planche V, 14. Inv. 1163.** Fragment de bracelet à jonc lisse de section ovale. Base-cuivre. 4,7 g. Ø int. 7,5 mm. Contexte: «Nef», 17.00E/6.50N, alt. 396,2. Niveau d'occupation. SG 63, c. 46. Horizon 3.

Planche V

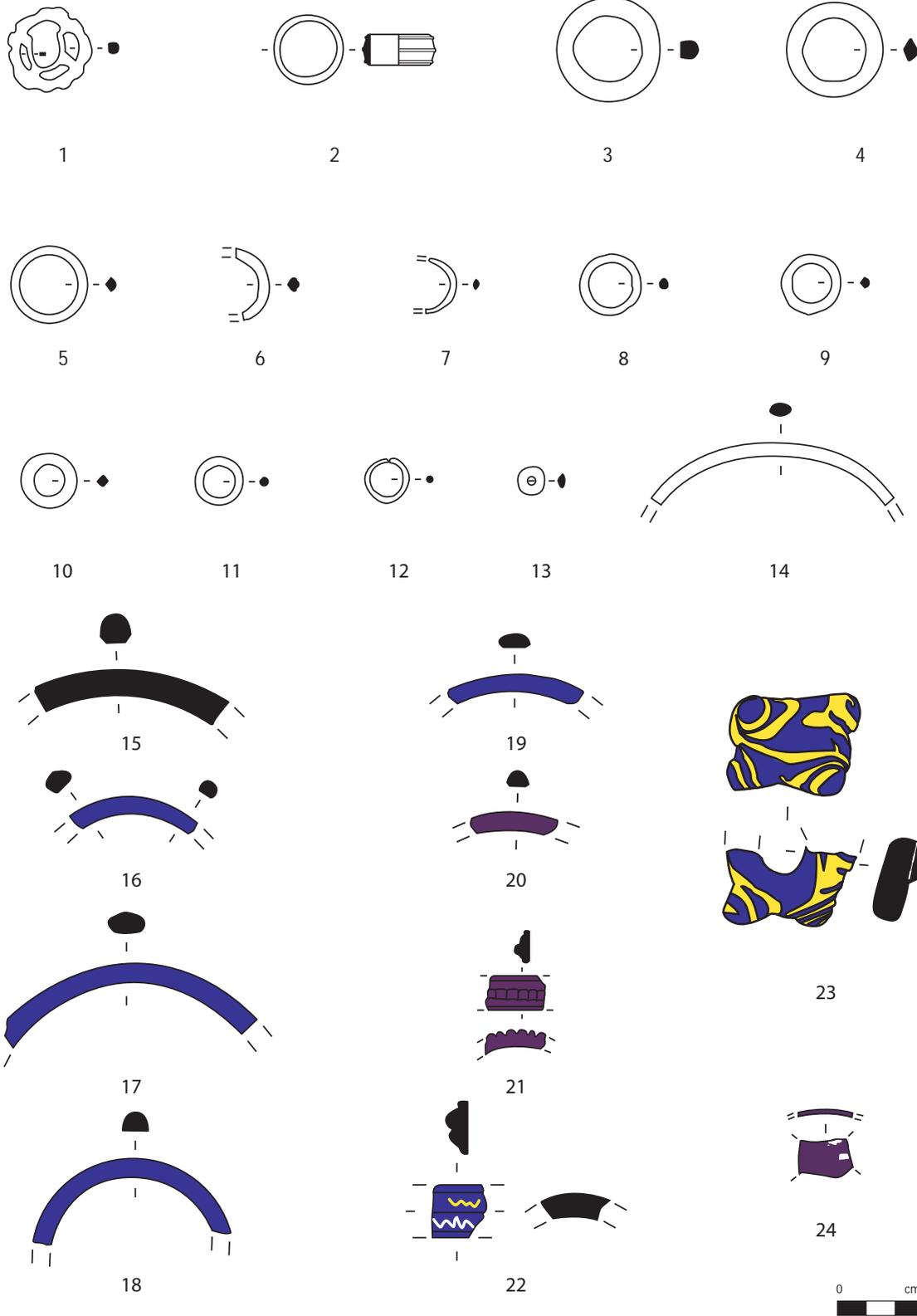


Planche V: 1: Anneau à décor ajouré. 2: Anneau, bague? 3-13: Anneaux. 14: Bracelet à jonc lisse. 15: Bracelet en lignite. 16-19: Bracelets en verre bleu. 20: Bracelet en verre pourpre. 21: Bracelet côtelé en verre pourpre. 22: Bracelet côtelé en verre bleu à décor de filaments jaunes et blancs. 23: Perle oculée en verre bleu à décor de filament jaune. 24: Fragment de récipient (?). 1-14: Base-cuivre. 15: Lignite. 16-24: Verre.

**Planche V, 15. Inv. 1964.** Fragment de bracelet en lignite, section circulaire. Lignite. 3,2 g. Ø int. 80 mm. Contexte: «Cour nord», 33.60E/19.00N, alt. 395,90. Terre rouge, occupation. SG 109, c. O. Horizon 3.

**Planche V, 16. Inv. 1162.** Fragment de bracelet en verre bleu cobalt, section circulaire. Verre. 1,3 g. Ø int. 45 mm. Contexte: «Nef», 17.00E/6.60N. Comblement d'une fosse. SG 63, c. 46. Horizon 3.

**Planche V, 17. Inv. 1340.** Fragment de bracelet en verre bleu cobalt, section en «D». Verre. 5,7 g. Ø int. 65 mm. Contexte: «Jardin sud», 23.50-24.50E/16.50-17.50S., alt. 400,00. Remblai. C.86.10. SG 82, c. 9E. Datation: post 400 ap. J.-C.

**Planche V, 18. Inv. 2177.** Fragment de bracelet en verre bleu cobalt, section en «D». Verre. 3,4 g. Ø int. 45 mm. Contexte: «Cour nord», 29.00-31.00E/19.00-20.00N, alt. 395,60-395,70. Occupation près de la ruelle nord-sud. Horizon 3-4.

**Planche V, 19. Inv. 613.** Fragment de bracelet en verre bleu cobalt à section en «D». Verre. 1,9 g. Ø int. 60 mm. Contexte: «Taconnerie», 9.00E/29.00S, alt. 399,42. Pas de corrélation céramique directe. A proximité, C.83.31. Datation: LTD-200 ap. J.-C.

**Planche V, 20. Inv. 1085.** Fragment de bracelet en verre pourpre à section en «D». Verre. 0,9 g. Ø int. 120 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 15.00W/6.00N, alt. 396,4. Remblai d'occupation. SG 43, c. 10. Horizon 4.

**Planche V, 21. Inv. 2376.** Fragment de bracelet en verre pourpre à section de cinq côtes dont une centrale perlée. Verre. 3,8 g. Ø int. 90 mm. Contexte: «Cathédrale, bas côté nord», 3.00E/7.30N/, alt. 396,45. Comblement d'une fosse. Horizon 4.

**Planche V, 22. Inv. 499.** Fragment de bracelet en verre bleu à quatre côtes dont les deux principales sont ornées de filigranes jaunes et blancs rapportés. Verre. 1,2 g. Ø int. 90 mm. Contexte: «Taconnerie», 3.80W/35.00S, alt. 398,49. Remblai d'occupation. SG 44, c. 83-84. Horizon 3-4.

**Planche V, 23. Inv. 2021.** Fragment de perle à protubérances, en verre bleu et filaments de verre blanc-jaune. Verre. 10,7 g. Ø int. 1,6 mm. Contexte: «Cour nord», 24.00E/17.00N, alt. 395,60. Remblai d'occupation, ruelle nord-sud. C.97.62. SG 108a, c. 15. Datation: post 100 av. J.-C à 80 av. J.-C. Horizon 3.

**Planche V, 24. Inv. 2386.** Fragment de récipient moulé en verre violet avec incrustations de taches blanches. Verre. 1,3 g. L. 17 mm. Ep. 1,5 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 14.00-17.00W/7.00-12.00S, alt. 397,3. Terre rouge posée sur le terrain géologique. SG 42c, c. 13. C. 83. 232. Horizon 2.

**Planche VI, 1. Inv.1020.** Fragment de tôle rivetée (vaisselle?). Base-cuivre. 4,7 g. L. 20 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 12.00W/13.00S, Niveau La Tène finale.

**Planche VI, 2. Inv. 1121.** Fragment de doigtier de passoire. Base-cuivre. 5,7 g. L. 39 mm. Contexte: «Nef», 23.50E/3.60N, alt. 396,43. Comblement de la fosse 4. SG 61, c. 39. Datation: fin II<sup>e</sup> au début I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Horizon 3.

**Planche VI, 3. Inv. 1123.** Fragment de tôle de passoire. Base-cuivre. 1,1 g. L. 28 mm. Contexte: «Nef», 23.80E/3.70N, alt. 396,39. Comblement de la fosse 4. SG 61, c. 39. Datation: fin II<sup>e</sup> au début I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Horizon 3.

**Planche VI, 4. Inv. 699.** Poucier de passoire. Base-cuivre. 1,1 g. L. 48 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 14.50W/5.00S, alt. 396,90. Comblement de fosse. C.83.216. Datation: 60-40 av. J.-C. Horizon 4.

**Planche VI, 5. Inv. 1166.** Pied de situle ou de cruche de section rectangulaire. Base-cuivre. 6,4 g. L. 42 mm. Contexte: «Taconnerie», 8.00E/26.50S. C.85.67. Datation: 20 av. J.-C. à 10 ap. J.-C. avec intrus du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

**Planche VI, 6. Inv. 2392.** Fragment de lame de couteau de section triangulaire très corrodée. Fer. 19,5 g. L. 66 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 16.00-17.00W/2.00-4.00S, C. 83. 233. Datation: 100-50 av. J.-C. Horizon 2-3.

**Planche VI, 7. Inv. 717.** Fragments de fléau de balance. L'anneau central est cassé de même qu'un des anneaux des extrémités. Fer. 0,8 g. L. 39 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 14.00W/1.00S, alt. 396,6. Sol en gravier. SG 48, c. 19. Horizon 2.

**Planche VI, 8. Inv. 2375.** Ciseau droit de section quadrangulaire avec l'extrémité proximale matée. Fer. L. 178 mm. Contexte: «Cour St-Pierre», 35.00W/27.00N. Fosse augustéenne. Horizon 5.

**Planche VI, 9. Inv. 2393.** Extrémité de ciseau ou de gouge avec un manche de section ronde. Fer. 10 g. L. 69 mm. Contexte: «Cour St Pierre», 12.00-14.00W/14.00-16.00S, alt. 397,4. Fosse laténienne, scellée par un foyer augustéen. Plan B12, VI.

**Planche VI, 10. Inv. 2401.** Douille dont l'extrémité s'est cassée en lamelle sous l'effet de la corrosion (fragment d'outil?). Fer. 20,3 g. L. 62 mm.  
Contexte: «Rue du Cloître», 15.00E/42.50N.  
Comblement de la fosse du four. C. 80.16.  
Horizon 3.

**Planche VI, 11. Inv. 715.** Brunissoir ou aiguiseur de forme parallélépipédique rectangle. Toutes les faces portent des traces d'usure par frottement. Schiste. L. 68 34 mm, l. mm.  
Contexte: «Cour St-Pierre», 16.00W/11.00S.  
Remblai d'occupation. SG 42c, c. 13. Horizon 2-3.

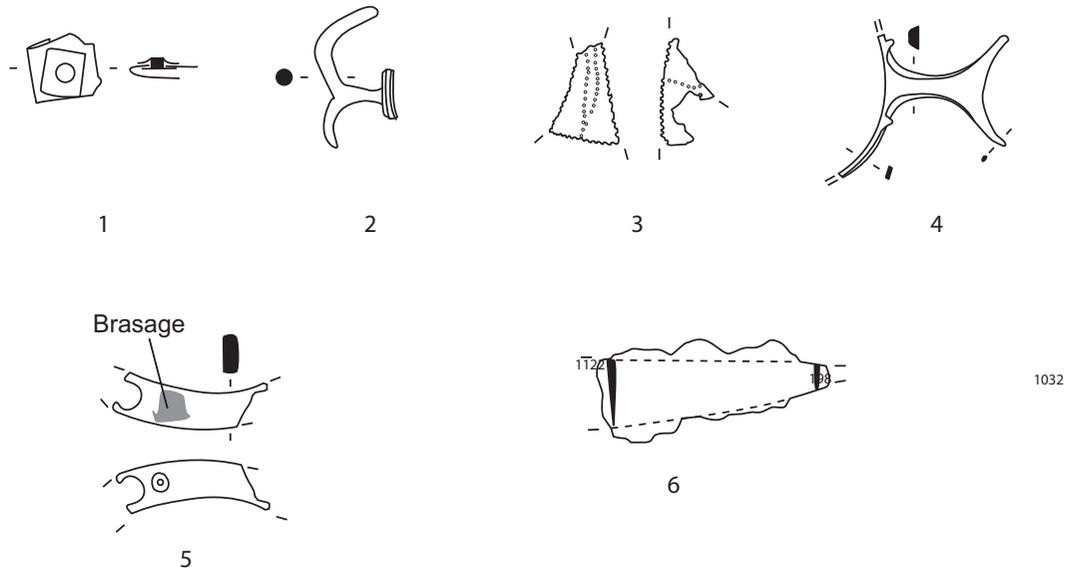
**Planche VI, 12. Inv. 2375.** Fragment de plaque de serrure. L'objet est replié au niveau de l'entrée de la serrure. Fer. 46,8 g. L. 66 mm, l. 58 mm.  
Contexte: «Cour St-Pierre», C. 83. 153.  
Datation: 30-10 av. J.-C.

**Planche VI, 13. Inv. 860.** *Tintinnabulum* sans anneau de suspension avec une patine grise brillante (corrosion?). Le battant est absent. Base-cuivre. 8,9 g. L. 19 mm, l. 27 mm.  
Contexte: «Cour St-Pierre», 18.00W/30.00S.  
Comblement d'un puits à -1,6 m. Le puits est fondé à la fin I<sup>er</sup>, début II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et scellé en 350.

**Planche VI, 14. Inv. 846.** *Tintinnabulum* avec anneau de suspension. Le battant est absent. Base-cuivre. 8,4 g. L. 23 mm, l. 22 mm.  
Contexte: «Cour St-Pierre», 18.00W/30.00S.  
Comblement d'un puits à -2m. Le puits est fondé à la fin I<sup>er</sup>, début II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et scellé en 350.

**Planche VI, 15. Inv. 844.** Rouelle-cage avec protubérances. Base-cuivre. 4,4 g. Ø 26 mm.  
Contexte: «Cour St-Pierre», 18.00W/30.00S.  
Comblement d'un puits à -1,6 m. Le puits est fondé à la fin I<sup>er</sup>, début II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et scellé en 350.

Planche VI



1182

1059

714

556

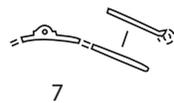
978

706

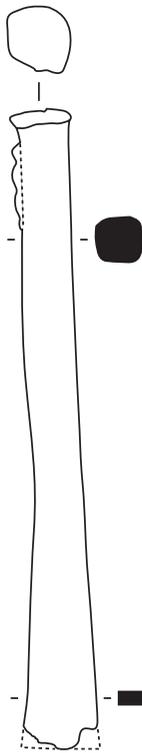
1019

1116

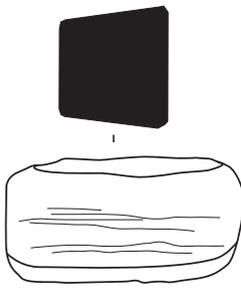
1032



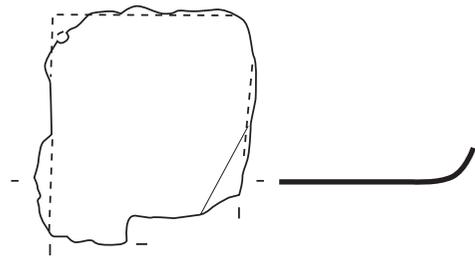
7



8



11



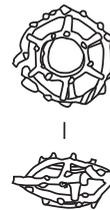
12



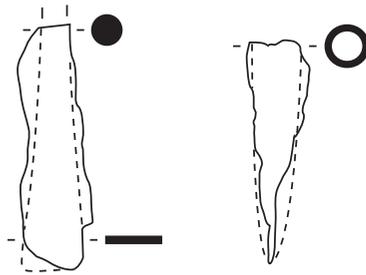
13



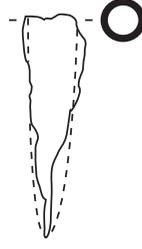
14



15



9



10

■ Corrosion



Planche VI: 1: Fragment de vaisselle. 2-4: Fragments de passoire. 5: Pied de récipient. 6: Fragment de lame de couteau. 7: Fléau de balance. 8-9: Ciseau. 10: Outil? 11: Aiguiseur. 12: Plaque de serrure. 13-14: Tintinnabula. 15: Rouelle-cage. Base-cuivre, excepté 6, 8-12: Fer. 11: Schiste.

